



# LE DEVOIR

L'Irak et l'uranium

## Londres et Washington cherchent des boucs émissaires

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

À Washington aussi bien qu'à Londres, les hauts responsables politiques, à qui il est reproché d'avoir utilisé des informations douteuses concernant des projets d'achats d'uranium par Bagdad afin de partir en guerre contre l'Irak, s'employaient hier à se défendre ainsi qu'à rechercher des boucs émissaires.

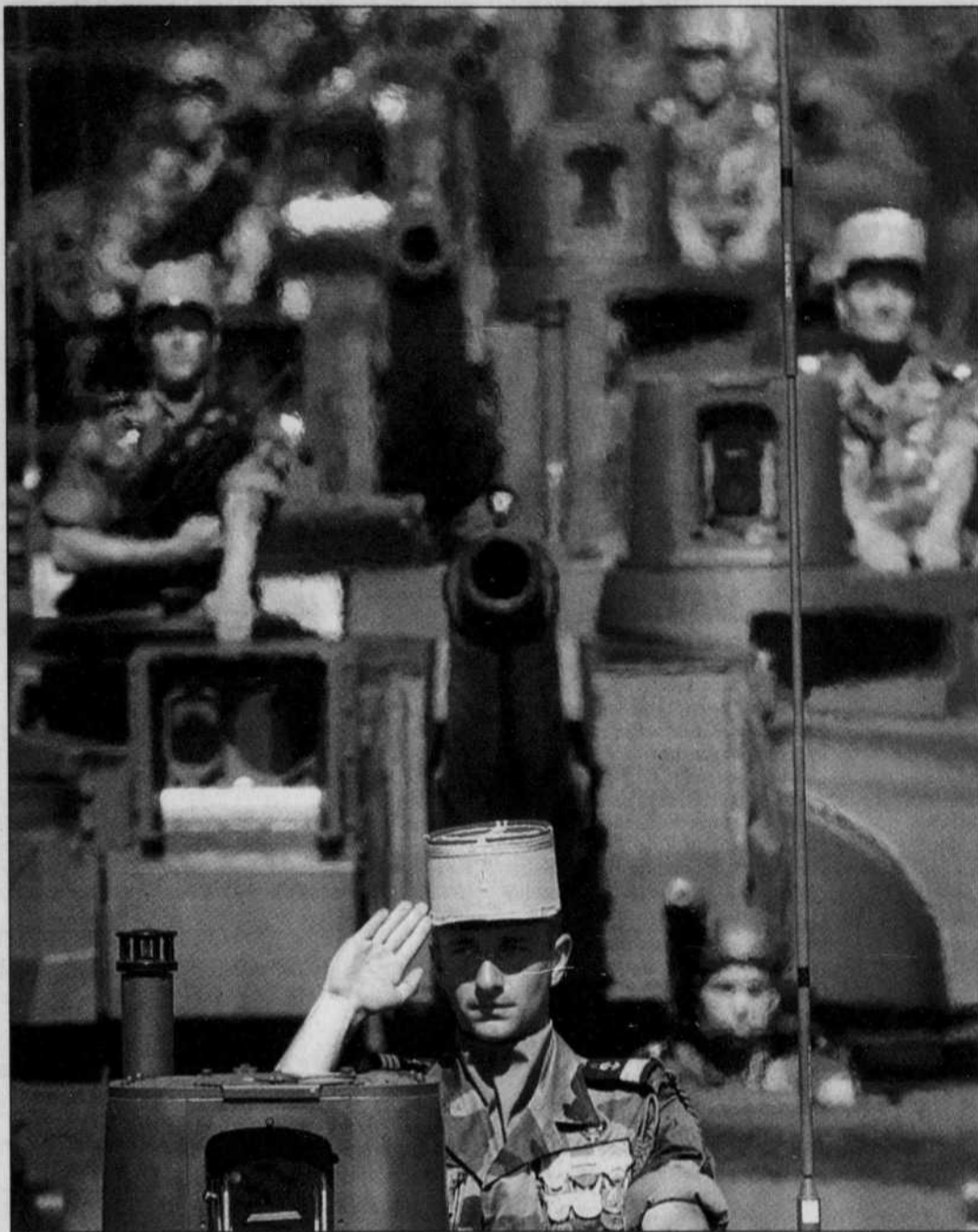
La Maison-Blanche a ainsi tenté de minimiser les accusations contre le président George W. Bush. «Pour le président, cela appartient au passé. Je crois qu'on a atteint le fond de cette affaire», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer. Cette notion que d'une certaine façon c'est maintenant la principale raison pour laquelle nous sommes allés en guerre [...] est une foutaise.

De manière plus large, la guerre était bien justifiée par «la menace» de Saddam Hussein qui «avait des armes chimiques et biologiques» et qui cherchait à reconstituer son programme nucléaire par des achats en Afrique, a assuré Ari Fleischer. La Maison-Blanche avait admis mardi dernier que le fait d'avoir mentionné des tentatives d'achats d'uranium en Afrique par Bagdad dans les discours sur l'état de l'Union du président George W. Bush le 28 janvier dernier avait été une erreur.

«Nous ne savons pas si c'est vrai, mais personne ne peut dire que c'est faux» et «le président est mécontent» que cela ait figuré dans son discours, a déclaré hier M. Fleischer, dont c'était la dernière intervention comme porte-parole de la Maison-Blanche.

VOIR PAGE A 8: LONDRES

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6



MAL LANGSDON REUTERS

Des blindés de l'armée française ont pris part hier au traditionnel défilé militaire des festivités du 14 juillet, avenue des Champs-Élysées. Pendant ce temps, Paris a formellement démenti être à l'origine de renseignements relatifs au programme nucléaire de l'Irak. Nos informations sur le 14 juillet à l'Élysée en page A 5.

## Les lobbyistes tardent à s'inscrire

Le registre obligatoire ne contient que 343 noms

CLAIRANDRÉE CAUCHY  
LE DEVOIR

Les lobbyistes ne se sont pas bousculés aux portes pour s'inscrire au fichier d'enregistrement implanté en novembre dernier, dans la foulée de l'adoption de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme.

À l'heure actuelle, 343 lobbyistes sont inscrits dans le registre, alors qu'on estimait qu'entre 1500 et 2000 devaient à l'origine s'enregistrer, selon les informations recueillies par *Le Devoir* auprès d'une personne qui a travaillé à l'implantation du registre.

Au bureau de la conservatrice du registre, on affirme que le bassin de lobbyistes était plutôt évalué entre 600 et 1000 personnes.

«Je n'aime pas parler de pourcentage d'inscriptions. Je n'aimerais pas qu'on dise qu'on a 34 % de la cible atteinte. Il est difficile de définir clairement une cible. C'est certain qu'à 343, on s'attendait à un petit peu plus que cela», observe le responsable des communications au bureau de la conservatrice du registre, Charles Doyon. Ce dernier constate qu'il y a eu des pointes d'enregistrement au début, entre les mois de novembre et janvier. «Mais c'est plus tranquille par les temps qui courent. Évidemment, c'est une période d'implantation. On est conscient que ce n'est probablement pas le maximum. On s'attend à ce que ces nombres-là augmentent au fil des semaines et des mois», affirme M. Doyon.

VOIR PAGE A 8: LOBBYISTES

IRAN

## Zahra Kazemi pourrait avoir été inhumée

Les informations continuent de se bousculer et de se contredire autour du décès de la photographe mont-réalaise d'origine iranienne, Zahra Kazemi, qui a trouvé la mort en Iran vendredi dernier. Selon le fils de la journaliste, Stephan Hachemi, sa mère aurait été enterrée hier dans la nuit par des organisations clandestines, alors que le ministère des Affaires étrangères du Canada refuse de confirmer l'inhumation et mentionne être toujours à la recherche du corps.

■ À lire en page A 2

Cités du multimédia et du commerce électronique

## Québec ne veut plus payer 47 000 \$ par emploi

TOMMY CHOINARD  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Quelque 252 millions de dollars en crédits d'impôt consentis à 435 entreprises qui ont créé 5370 emplois, ce n'est pas une formule qu'entend retenir le gouvernement Charest. Québec doit en effet verser cette année l'équivalent de 47 000 dollars par emploi créé aux compagnies qui se sont installées dans des sites comme la Cité du commerce électronique ou encore la Cité du multimédia.

C'est ce que le ministre des Finances, Yves Séguin, a révélé hier afin de justifier sa décision, annoncée dans son budget de juin dernier, d'abolir ces sites désignés, où les entreprises qui s'y installent bénéficient de crédits d'impôt équivalents à 40 % des salaires de leurs employés. Yves Séguin entend toutefois honorer les engagements qui ont déjà été pris par le gouvernement Landry, qui avait créé ces sites afin de favoriser la création d'emplois dans le secteur technologique.

Or il n'y a pas eu création d'emplois, et les entreprises reçoivent des crédits d'impôt pour des emplois qui existaient déjà, a décrié le ministre des Finances. Selon les chiffres qui ont été rendus publics hier,

Yves Séguin

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 5
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Adiós Compay

Décès de Compay Segundo, géant de la musique cubaine

GUY TAILLEFER  
LE DEVOIR

Le film *Buena Vista Social Club*, réalisé en 1999 par l'Allemand Wim Wenders, contenait la séquence suivante: assis dans une de ces vieilles voitures américaines des années 1950 dont La Havane est le cimetière, Compay Segundo, le sourire grand comme son charisme, saluait au passage les gens dans la rue d'un quartier de la capitale délabrée.

C'était tout dire d'un homme qui savourait infiniment une popularité que Fidel Castro n'hésitait pas, par ailleurs, à mettre en vitrine internationale pour faire oublier sa dictature.

L'édition électronique de *Granma*, le journal officiel du Parti communiste cubain, ne soulevait évidemment pas ce dilemme dans l'hommage qu'il rendait hier à

Compay Segundo, qui vient de s'éteindre à l'âge vénérable de 95 ans. Il ne disait pas non plus qu'il a subi près d'un demi-siècle d'effacement, d'abord dans son propre pays, avant que le guitariste américain Ry Cooder ne le réunisse à d'autres génies de la musique cubaine «prérévolutionnaire» pour produire, en 1997, l'album *Buena Vista Social Club*, vendu dans le monde à quatre millions d'exemplaires, et ressusciter cet extraordinaire genre musical qu'est le «son», convergence d'influences espagnoles et africaines.

Quand on lui posait la question, le musicien et chanteur disait vouloir vivre jusqu'à 115 ans — comme sa grand-mère — et demander une prolongation s'il s'y rendait. La mort lui a dit non. Il est décédé dans la nuit de dimanche à hier d'une «insuffisance rénale» dans sa demeure du quartier de Miramar, à La Havane,

VOIR PAGE A 8: COMPAY



HENRY ROMERO REUTERS

Compay Segundo au cours d'un concert en plein air à Mexico en mai 2000. Le célèbre musicien et chanteur cubain est décédé à La Havane à l'âge de 95 ans.

MAISON DES ARTS DE LAVAL

FESTIVAL DE TROIS  
au cœur des mois

Tous les lundis  
du 28 juillet  
au 25 août 2003

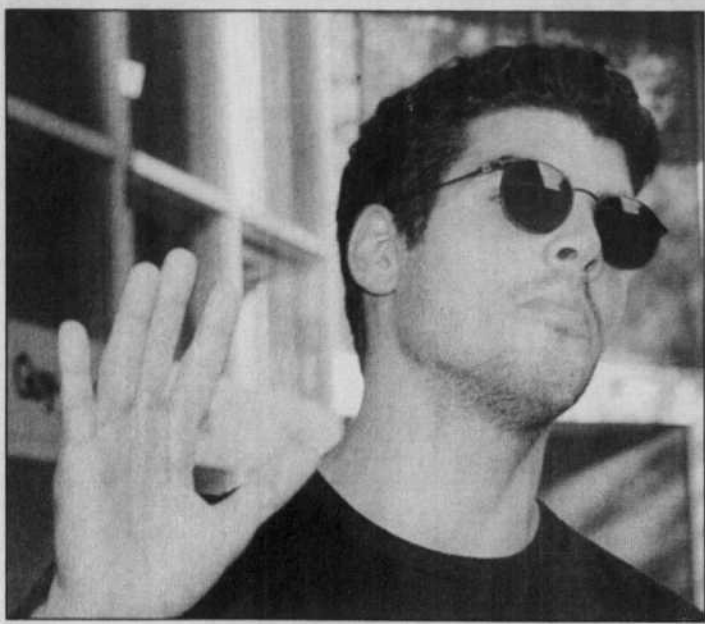
1395, boul. de la Concorde ouest, Laval  
Métro Henri-Bourassa, autobus 40 ou 61

Billetterie et réservations:  
(450) 667-2040 ou (514) 790-1245

Québec

LE DEVOIR

## LES ACTUALITÉS



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Stephan Hachemi, le fils de Zahra Kazemi, continue de réclamer le rapatriement de la dépouille de sa mère, morte alors qu'elle était aux mains d'agents du gouvernement iranien.

IRAN

## Zahra Kazemi a-t-elle été inhumée ou pas?

*Son fils assure que oui, mais le ministère des Affaires étrangères dit être toujours à la recherche du corps*

ALEC CASTONGUAY  
LE DEVOIR

Le flou persiste autour du décès de la photographe montrealaise d'origine iranienne, Zahra Kazemi, qui a trouvé la mort en Iran vendredi dernier. Selon le fils de la journaliste, Stephan Hachemi, sa mère aurait été enterrée hier dans la nuit, alors que le ministère des Affaires étrangères du Canada refuse de confirmer l'inhumation et mentionne être toujours à la recherche du corps.

Lors d'un point de presse qui a réuni plusieurs porte-parole d'organismes, hier en fin de journée à Montréal, Stephan Hachemi a annoncé que sa mère avait bel et bien été enterrée. «Les informations en provenance de l'Iran nous indiquent qu'une organisation clandestine a inhumé son corps hier dans la nuit, a-t-il dit à l'occasion d'une brève allocution. Pourquoi le président Khatami a demandé une enquête approfondie de la part de quatre de ses ministres si c'est pour l'enterrer aussi rapidement?»

Pour Hossein Mahouti, coordonnateur de l'Association de la défense des droits de l'Homme en Iran, les auteurs du meurtre ont simplement voulu cacher leur geste et mettre un point final à l'histoire. «Ce sont ceux qui sont au pouvoir en Iran qui dirigent les organisations clandestines, dit-il. Ils veulent mettre Stephan devant un fait accompli pour le faire reculer.»

Visiblement, ce ne sera pas le cas. Stephan Hachemi a maintenant l'appui d'un avocat et entend bien continuer les démarches pour rapatrier sa mère. «Ce que je demande, c'est que le corps soit déterré et qu'il revienne au Canada, souligne-t-il. Je veux aussi que des médecins canadiens participent à l'autopsie pratiquée là-bas pour qu'on puisse faire la lumière sur les causes exactes de sa mort.»

## Affaires étrangères

Mais au ministère des Affaires étrangères du Canada, on refuse de confirmer la version du fils. «Notre ambassadeur en Iran tente de savoir où est le corps, explique Reynald Doiron, porte-parole du ministère. Mme Kazemi pourrait encore être à la morgue ou ailleurs, on n'en sait rien.»

Une chose est sûre, le gouvernement du Canada ne tergiverse plus, il appuie désormais à 100 %

les demandes de Stephan Hachemi pour le rapatriement du corps au pays, même si la mère de Zahra Kazemi, qui vit en Iran, aurait signé des papiers officiels qui acceptent son inhumation à Chiraz, le village natal de la journaliste. «Nous croyons que les instructions du fils doivent être appliquées, soutient Reynald Doiron. Les lois internationales sont claires à ce sujet, la famille peut recevoir le corps peu importe l'endroit du décès et la nationalité de la personne.»

## La FPJQ

Le manque de coopération des autorités iraniennes, malgré l'annonce dimanche d'une enquête exhaustive, cache quelque chose, selon Anne-Marie Dussault, présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). «On n'accuse personne de meurtre à l'heure actuelle, mais si l'Iran n'a rien à cacher, pourquoi ne pas renvoyer le corps ici?»

La FPJQ s'est jointe à une dizaine d'organismes, notamment Reporters sans frontières, la Marche mondiale des femmes et l'Association des organisations de coopération internationale, pour envoyer une lettre au premier ministre Jean Chrétien dans le but qu'une enquête indépendante soit menée en Iran.

Le ministère des Affaires étrangères reçoit cette requête très froidement. «Nous sommes satisfaits des démarches entreprises par le président Khatami, affirme Reynald Doiron. Nous n'avons pas l'intention de demander une enquête indépendante pour l'instant, mais nous espérons que leur investigation sera rapide et complète.»

Ce que ne croit pas du tout Hossein Mahouti. «Le régime iranien a un long passé de violation des droits de l'Homme, dit-il. Il avait annoncé des enquêtes sur la mort des écrivains et des opposants en 1998, puis sur la mort des étudiants en 1999, mais on attend toujours les résultats.»

Selon la version iranienne, Zahra Kazemi est décédée vendredi à la suite d'une «attaque cérébrale». Elle avait été transférée dans un hôpital de Téhéran après avoir eu un malaise lors d'un interrogatoire mené par des agents du ministère de l'Information. Sa famille croit plutôt qu'elle aurait été battue à mort. Elle avait été arrêtée le 23 juin alors qu'elle photographiait des manifestations autour de la prison d'Evin, en Iran.

## Bourque reprend les pleins pouvoirs sur son parti

*Après avoir été rétabli dans ses fonctions de chef, voilà maintenant qu'il dirigera l'opposition officielle*

CLAIRANDRÉE  
CAUCHY  
LE DEVOIR

Pierre Bourque retournera bientôt par la grande porte à l'Hôtel de Ville. Celui qui l'avait remplacé comme chef de l'opposition, Martin Lemay, a annoncé hier son intention de céder la place au fondateur du parti.

Après avoir essayé une défaite comme candidat adéquate dans la circonscription montréalaise de Bourget, où il n'avait récolté que 17 % des votes, M. Bourque avait repris les rênes de Vision Montréal au début juin. Il n'avait cependant pas repris son rôle au conseil municipal.

Lors de la prochaine réunion du caucus des conseillers de Vision Montréal, le 4 août, Martin Lemay proposera lui-même la candidature du fondateur du parti. Le cas échéant, la décision sera entérinée lors de la prochaine séance du conseil municipal, le 25 août.

Selon M. Lemay, Pierre Bourque est «l'homme de la situation» pour défendre la nouvelle ville, sérieusement menacée par le projet de loi neuf sur les défrichements. «Il a été maire sept ans de l'ancien Montréal, c'est lui qui a été derrière la création de la nouvelle ville, avec le gouvernement de l'époque. Il a une vision claire de cette ville. Il n'y a pas d'autre solution pour nous, en tant que parti, dans le contexte où nous sommes actuellement», fait valoir Martin Lemay.

Le conseiller de Vision Montréal se concentrera davantage sur ses fonctions de président de l'arrondissement Ville-Marie. Il s'opposera au projet de l'administration du maire Gérald Tremblay



ARCHIVES LE DEVOIR

Pierre Bourque reprendra son poste de chef de l'opposition au mois d'août.

d'octroyer un statut particulier au centre-ville, afin qu'il ne relève plus de l'arrondissement mais bien de l'administration centrale.

«Je vais recommencer à dénoncer ardemment la situation "une île et deux traitements". Si vous êtes dans une ancienne banlieue,

vous faites ce que vous voulez, si vous êtes dans l'ancien Montréal vous êtes sous l'emprise des services centraux et du comité exécutif. C'est tout à fait inacceptable et je vais le dénoncer vivement. Les anciens petits maires ne se sauveront pas avec la cagnotte, c'est pas

vrai», a insisté M. Lemay.

Au cabinet du maire Gérald Tremblay, on a déploré le départ de M. Lemay. «C'était quelqu'un qui permettait de faire un travail souvent très positif avec l'opposition», a affirmé l'attachée de presse du ministre, Christiane Miville-Deschesne.

Des pénalités versées d'une filiale à une autre

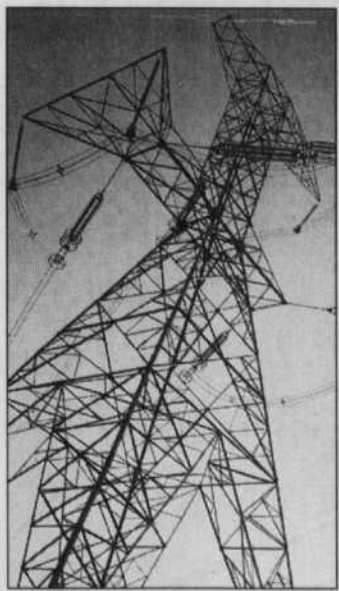
## Les lois du marché pourraient coûter 85 millions aux clients d'Hydro-Québec

LOUIS-GILLES  
FRANCEUR  
LE DEVOIR

Les clients d'Hydro-Québec pourraient devoir payer jusqu'à 82,5 millions par année en guise de pénalités si jamais Hydro-Québec «Distribution» devait demander à Hydro-Québec «Production», une autre case du Monopole créé par la loi 116, de reporter ses livraisons convenues de 600 MW après 2007.

C'est ce que prévoit la clause de report des livraisons d'électricité, rendue publique la semaine dernière par d'Hydro-Québec Production qui fournira à compter de 2006 à Hydro-Québec Distribution quelque 600 MW provenant des centrales LG-1 et LG-2 de la Baie James, des mégawatts que la société d'Etat vient de découvrir dans ses réserves alors qu'elle en manquait l'an dernier au point d'envisager pour 2006 la construction d'une centrale thermique de 800 MW à Beauharnois...

Hydro-Distribution a aussi convenu d'acheter à l'occasion du même appel d'offres quelque 507 autres mégawatts pour le début de 2006 à TransCanada Energie, qui veut les produire avec une centrale thermique à Bécancour. Québec, l'actionnaire principal



ARCHIVES LE DEVOIR

d'Hydro, devra autoriser en vertu de la Loi de l'environnement la construction de cet équipement dont les nouveaux rejets équivalent à 2 % des émissions totales de gaz à effet de serre de la province. TransCanada Energie refuse de divulguer la pénalité qu'Hydro-Québec Distribution s'est engagé à lui payer si elle réclamait un report de la mise en service de cette centrale.

Les pénalités de report pour les 600 MW de la Baie James, s'ils n'étaient pas nécessaires au début de 2006, sont nulles durant la première année du contrat. Mais par la suite, et pour quatre ans, les pénalités seraient de 10 millions par année pour chaque tranche de 50 MW dans le bloc de 350 MW d'énergie de base. Total possible: 70 millions par an. Pour les 250 MW d'électricité dite «cyclable» ou intermittente, la pénalité sera de 2,5 millions pour chaque tranche de 50 MW.

Les 350 MW en énergie de base seront vendus à 5,5 cents du kWh à partir de LG-2 et les 250 MW «cyclable» au prix de 7,4 cents du kWh à partir de LG-1.

On peut imaginer que les primes consenties par la société d'Etat pour les 507 MW que lui fournira TransCanada Inc sont au moins équivalentes à celles que les clients devront acquitter à Hydro-Production en cas de report, expliquait hier Manon Lacharité, analyste en énergie pour l'Union des consommateurs du Québec (UCQ), ce qui pourrait globalement porter la facture jusqu'à 150 millions par année si les prévisions de la demande s'avéraient en deçà des besoins pour la période. En somme pour de l'électricité dont on n'aurait pas besoins...

Le concept de «report» des livraisons se justifie assez mal, dit-elle, dans le cas d'Hydro-Québec qui pourrait emmagasiner l'eau inutilisée dans son vaste réservoir de LG-2. Et peut-on parler de report, quand les deux centrales en question existent depuis des années et que l'électricité non utilisée, le cas échéant, pourrait être revendue ailleurs.

Avec la loi 116, poursuit l'analyste en énergie de l'UCQ, Hydro-Québec doit fournir à 2,79 cents 165 TWh d'électricité à ses clients, qui ont payé pour ces équipements collectifs. C'est ce qu'on appelle dans la loi 116 «l'électricité patrimoniale». Mais ces équipements déjà payés par les clients-contributeurs peuvent produire environ 182 TWh. L'excédent peut donc être vendu aux Américains ou, comme ici, revendus aux Québécois aux prix du marché.

«C'est comme si après avoir payé une voiture au complet, les Québécois étaient facturés avec un compteur de taxi pour l'utiliser au prix du marché, dit-elle. Et s'ils décidaient de ne pas utiliser la voiture, pour quelque raison que ce soit, ils devront quand même payer au garagiste au moins le profit qu'il aurait fait si le compteur avait marché toute l'année. C'est du vol véritablement.»

Chaque année, 50 enfants sont blessés par des pistolets à air comprimé

## Des groupes veulent éliminer les fausses armes en circulation

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un jeune garçon de cinq ans était toujours hospitalisé, hier, après qu'une balle tirée par un pistolet à air comprimé se fut logée dans sa cervelle. Par ailleurs, les groupes en faveur du contrôle et de l'usage sécuritaire des armes à feu ont réclamé l'interdiction des armes d'apparence réelle.

Deux adultes, ainsi qu'un jeune homme de 17 ans dont les noms ne peuvent être révélés ont comparu en cour, hier, faisant face à plusieurs accusations en rapport avec la fusillade d'une demi-heure au cours de laquelle l'œil droit du garçonnet a été touché. Les coups de feu ont été tirés à partir d'une voiture en mouvement qui se déplaçait près du terrain du Parc des expositions à Toronto dimanche vers 17 h, alors qu'une foule compacte quittait les lieux après la présentation

du Molson Indy, une course automobile de la série Champ Car.

L'état de l'enfant s'est amélioré en après-midi. Les médecins ont affirmé que le bambin n'avait pas perdu la vue de l'œil atteint et qu'une chirurgie n'était pas envisagée à l'heure actuelle pour extirper la balle.

Lors de la fusillade, un homme de 27 ans a également été blessé au front et a été conduit à l'hôpital hier.

Le porte-parole du Conseil canadien de la sécurité, Emile Thérien, a qualifié cet acte de «brutal et ignoble», et en déplore la fréquence. Le Conseil a demandé au gouvernement fédéral à plusieurs reprises d'interdire les faux pistolets, tels ceux à air comprimé, de starter et les fusils à plomb ainsi que ceux d'apparence semblable aux vrais pistolets, mais sans succès.

«Il est aussi facile d'acheter ces armes que des bandes dessinées,

alors que ce sont des produits de consommation dangereux», a dénoncé M. Thérien à Ottawa, précisant que n'importe qui peut s'en procurer dans des magasins d'articles de sport. Le port de ces armes est problématique surtout chez les jeunes, qui procèdent fréquemment à des actes illégaux munis de fausses armes.

Selon les études effectuées par le conseil, des fausses armes à feu sont retrouvées presque aussi souvent que des armes de poing lors de crimes. Chaque année, plus de 50 enfants de moins de 18 ans sont hospitalisés pour des blessures causées par des pistolets à air comprimé.

La police de Toronto n'a pas été en mesure de confirmer combien de fausses armes ont été saisies dans le cadre d'activités criminelles. Cependant, le sergent-détective Randy Smith a affirmé que les forces policières accor-

daient autant d'importance aux fausses armes qu'aux vraies. «Ces armes sont conçues pour ressembler aux vraies armes à feu. Si elles sont utilisées aux mêmes fins, elles peuvent être classées comme telles et des accusations peuvent être portées contre leur détenteur», a indiqué M. Smith.

Selon la loi fédérale, ces armes ne peuvent être considérées comme des vrais pistolets en raison de la vitesse de balles, qui atteint moins de 152 mètres par seconde. De ce fait, leur vente ne peut être restreinte au grand public.

Cependant, M. Thérien a fait savoir que grâce à l'usage de balles légères, la vitesse de tir de ces armes peut dépasser la limite permise. D'après lui, il est étonnant qu'aucune loi ne réglemente l'usage des fausses armes à feu, alors que même les jouets en peluche font l'objet d'une réglementation selon la Loi sur les produits dangereux.

## LIQUIDATION

costumes d'été

Juillet-Août

Costumes importés d'Italie

349,95 \$ Tissus griffés

Cravates importées d'Italie

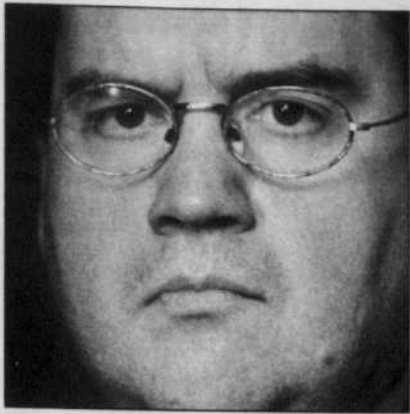
25 \$ 100% soie

Club 402-HOMME

Du lundi au vendredi de 10h à 18h  
Samedi de 10h à 16h  
Tous les soirs après 18h  
sur rendez-vous seulement1118, rue Sainte-Catherine O.,  
2<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec)  
H3B 1H5  
tél.: 861-3636

LE DEVOIR

## POLITIQUE



Denis Coderre

ARCHIVES LE DEVOIR

## Coderre lance le débat public sur une éventuelle carte d'identité biométrique

GENEVIEVE OTIS-DIONNE  
LE DEVOIR

Un débat important s'annonce cet automne au parlement fédéral et au sein de la société civile concernant l'adoption d'une carte d'identité nationale à haute sécurité. Le ministre de l'Immigration, Denis Coderre, attend le dépôt du rapport final du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration sur la question au début de l'automne et veut organiser un vaste forum national sur le sujet au mois de novembre.

M. Coderre a déclaré dimanche au *Toronto Sun* que les Canadiens devaient envisager l'adoption d'un moyen d'identification faisant appel à la haute technologie d'ici à 2005, en raison de la demande internationale de mesures de sécurité renforcées. Le ministre a toutefois précisé hier au *Devoir* qu'il désirait qu'un véritable débat de fond ait lieu au Canada avant l'adoption d'une telle mesure.

Lors du forum national qui devrait se tenir au mois de novembre, M. Coderre souhaite réunir différents experts et des représentants de la société civile pour aborder les différentes facettes de la question.

M. Coderre appuie cependant fermement l'adoption d'une carte d'identité nationale comportant des marqueurs biométriques, comme les empreintes digitales ou celle de l'iris. «Le Canada est un des seuls pays où il n'y a pas de document ou de carte d'identité. Les pays industrialisés se penchent actuellement sur l'utilisation de la biométrie et ils sont très avancés dans cette direction. Il est temps qu'on ait au Canada un débat de fond sur le sujet», a déclaré le ministre.

Selon M. Coderre, l'adoption d'une carte d'identité nationale biométrique diminuerait les vols d'identité, comme les vols d'adresse, les vols de cartes de crédit et de débit et les documents contrefaits.

Le ministre affirme également que cette carte d'identité faciliterait l'entrée des voyageurs canadiens aux États-Unis. D'ici à 2005, les Américains, conformément à leur programme de surveillance des points d'entrée du pays, veulent exiger les empreintes des visiteurs afin de contrôler leur entrée et leur sortie. M. Coderre croit qu'une carte canadienne comportant des données biométriques pourrait éviter aux Canadiens d'être fichés aux États-Unis.

### Réactions négatives

Le député conservateur Gerald Keddy, membre du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, est catégoriquement contre l'adoption d'une telle carte d'identité. Selon lui, la biométrie faciale «est une grande invasion dans votre vie personnelle. Nous parlons vraiment ici de Big Brother. Une caméra dans la rue, dans un aéroport, dans une banque, un magasin, va pouvoir prendre votre biométrie faciale et vous identifier».

Concernant les Américains, M. Kelly souligne que ceux-ci offrent une exemption de prises d'empreintes digitales pour certains pays. Le Canada est actuellement en négociation avec les États-Unis pour obtenir cette exemption, mais rien n'est encore confirmé. «Le problème, ce n'est pas la frontière avec les États-Unis. C'est la mauvaise relation qu'entretient l'actuel gouvernement avec les Américains», soutient M. Keddy.

Le critique au Bloc québécois en matière de Justice, Richard Marceau, souligne qu'il n'y a aucun argument valable pour la mise sur pied d'une telle carte d'identité et redoute les coûts d'une telle mesure. «Le registre des armes à feu a coûté très cher au gouvernement. Imaginez combien pourrait coûter une carte technologique comme ils veulent le faire», a déclaré M. Marceau.

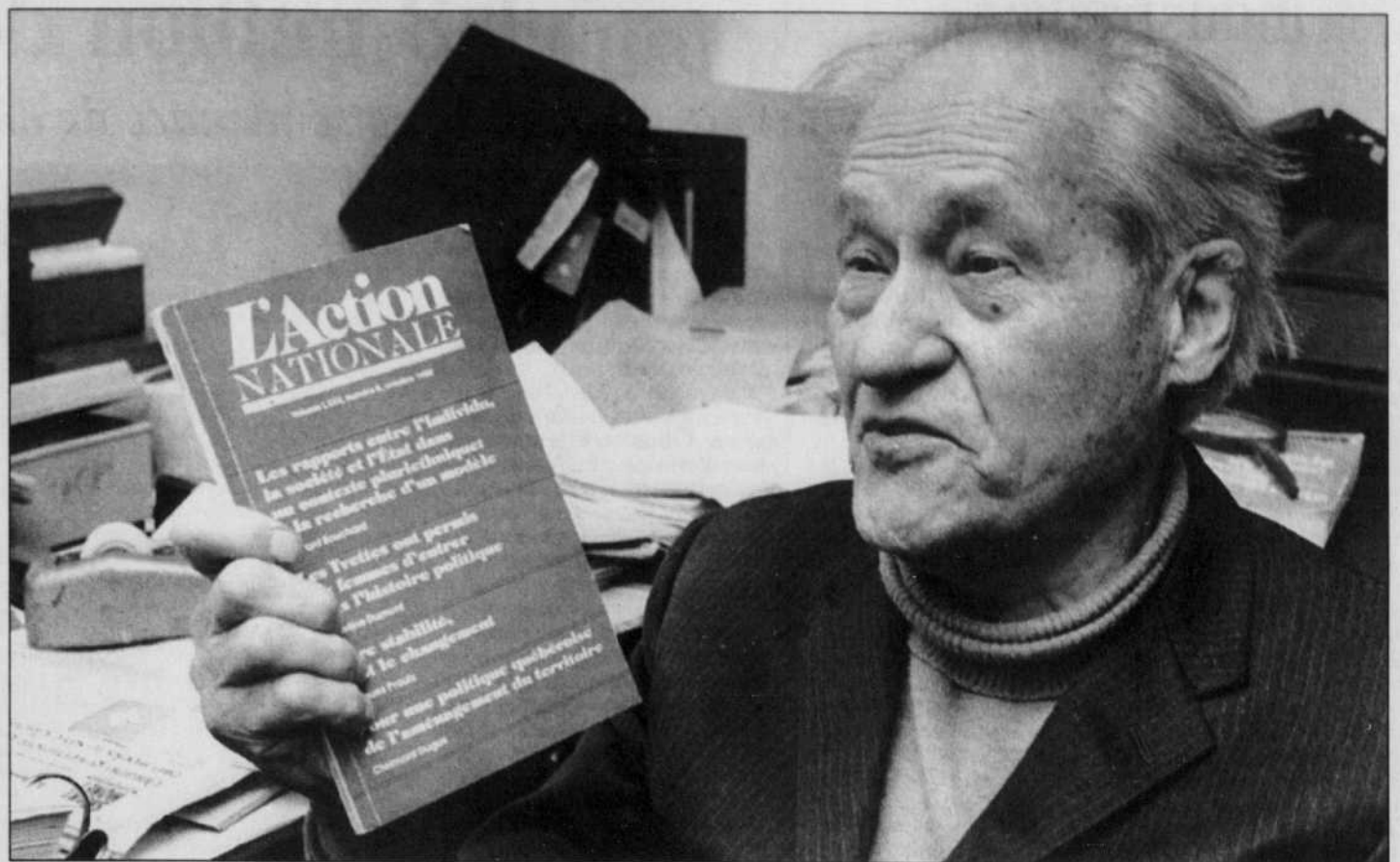
Pour ce qui est du vol d'identité, M. Denis Barrette, membre de la Ligue des droits et libertés du Québec, soutient qu'il ne faut pas sous-estimer les fraudeurs et que ceux-ci vont rapidement arriver à falsifier les nouvelles cartes d'identité. «Il faut être naïf pour penser que le vol d'identité va diminuer à cause d'une carte d'identité nationale», affirme M. Barrette.

M. Julius Grey, praticien spécialiste des droits fondamentaux, s'inquiète de l'utilisation qui pourrait être faite d'une telle base de données dans les années à venir. «Dans cinq, dix ou quinze ans, quand il va y avoir un autre gouvernement ou qu'il va se produire une situation d'urgence qui dépasse celle du 11 septembre, les gens vont pouvoir utiliser ces données pour de mauvaises raisons. Il y a toujours un danger», mentionne M. Grey.

EN BREF

### Des appuis aux entarteurs de Ralph Klein

(PC) — La Fédération des travailleurs de l'Alberta organise une campagne pour amasser des fonds afin d'assurer la défense juridique des trois étudiants qui ont entarté le premier ministre de la province Ralph Klein, la semaine dernière. «J'ai bien peur qu'ils doivent faire face à une sentence sévère, ce qui serait plutôt injuste», soutient le président de la fédération, Les Steel. Nous voulons nous assurer que les étudiants subiront un procès équitable. Les Steel estime que les médias et le gouvernement provincial ont réagi de façon exagérée après que Ralph Klein eut reçu une tarte à la crème à saveur de banane en plein visage lors d'un déjeuner organisé à l'occasion du Stampede le 7 juillet.



François-Albert Angers, figure dominante du mouvement nationaliste, est décédé hier.

ARCHIVES LE DEVOIR

François-Albert Angers (1909-2003)

## Le Québec perd un défenseur de la nation

GENEVIEVE OTIS-DIONNE  
LE DEVOIR

Le mouvement nationaliste québécois a perdu hier l'un de ses importants pionniers. François-Albert Angers, économiste réputé et personnage fortement engagé dans l'Action nationale, est décédé hier après-midi à l'âge de 94 ans.

«François-Albert Angers était à la fois un scientifique, un chercheur et, en même temps, un homme de convictions», a déclaré hier soir au *Devoir* le président de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), Jean Dorion. Ce qui m'a toujours frappé chez Angers, c'est la force du personnage. Cette force physique s'exprimait par une voix très forte lorsqu'il faisait des discours. Même à un âge très avancé.

«Le Québec vient de perdre un des grands artisans de la modernité. Un de ses plus grands intellectuels», a

ajouté Gilles Rhéaume, un ami de M. Angers et ancien président de la SSJB (1981-1985).

Professeur émérite de l'École des hautes études commerciales (HEC), M. Angers a enseigné l'économie pendant de nombreuses années et «a formé la plupart des économistes du Québec, dont Jacques Parizeau, soutient M. Rhéaume. C'est un des grands artisans de l'enseignement supérieur économique du Québec, qui a écrit de nombreux manuels. M. Angers a dû écrire plus de 5000 articles. C'était l'un des grands intellectuels du Québec».

M. Dorion définit François-Albert Angers comme un homme de principes: «M. Angers était curieusement un personnage tourné vers l'économie appliquée et les affaires. Et, en même temps, il était un homme de principes. Il était loin d'être cynique comme plusieurs hommes d'affaires le sont. Il s'est battu pour les droits du français au Québec et pour l'indépendance.»

M. Angers a été le fondateur et le président du Mouvement Québec français (1972 à 1980). Selon M. Rhéaume, M. Angers est «un des grands défenseurs de la langue française et un des grands initiateurs de la loi 101».

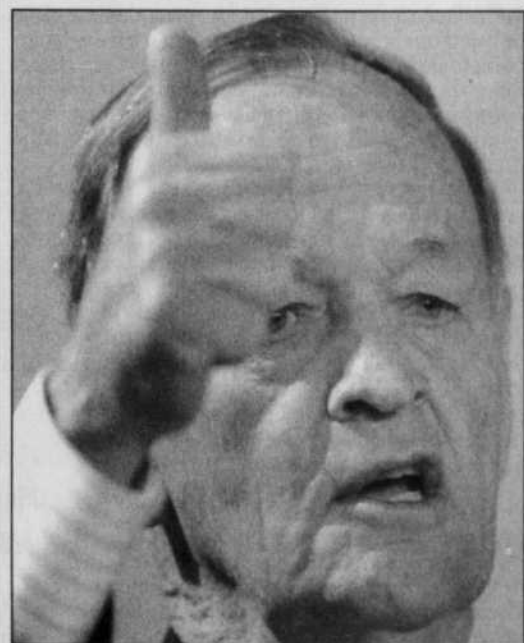
M. Angers a également été l'un des concepteurs et des réalisateurs des États généraux du Canada français avec un autre grand bâtisseur, Rossaire Morin.

De 1969 à 1973, il était de passage à la tête de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il a été le président de la Ligue d'Action nationale (1955-1985) et le directeur de la revue du même nom (1959-1968).

«Des années 1930 aux années 1990, François-Albert Angers a été dans le mouvement nationaliste à l'avant-plan dans toutes les organisations, que ce soit l'Action nationale ou pour le Mouvement Québec français», a déclaré M. Rhéaume.

## Chrétien présente un plan d'intervention en cas de génocide

Le premier ministre a l'appui d'une coalition de gouvernements progressistes

KEVIN WARD  
PRESSE CANADIENNE

Jean Chrétien

REUTERS

Bagshot, Angleterre — Une coalition de gouvernements de centre-gauche a donné son appui hier à une proposition du Canada visant à prévenir d'éventuels génocides.

Les 14 dirigeants présents au Sommet sur la gouvernance progressiste de Londres, dont le premier ministre britannique Tony Blair, n'ont toutefois pas cité les moyens qui seraient pris par la communauté internationale pour empêcher les bains de sang.

Dans un communiqué, les dirigeants du mouvement progressiste fondé par l'ancien président des États-Unis, Bill Clinton, le chancelier allemand, Gerhard Schröder, et par Tony Blair en 1999, demandent à l'Organisation des Nations unies d'accorder une attention particulière et prioritaire au document présenté par le premier ministre du Canada Jean Chrétien.

«Le conseil de sécurité de l'ONU demeure le seul organisme capable de prendre des mesures à grande échelle pour prévenir des drames humanitaires d'urgence», peut-on lire dans le communiqué.

En nommant les Nations unies comme étant l'organisme ayant l'autorité pour sévir contre les pays qui commettent des atrocités envers leurs citoyens, la proposition du mouvement pour la gou-

vernance progressiste ne tient pas compte du droit de veto des cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU.

Certains observateurs laissent entendre que les États-Unis, un des cinq membres permanents, n'appuieraient pas la proposition faite par Jean Chrétien.

Le premier ministre du Canada a précisé que la stratégie d'intervention pourrait tout de même fonctionner sans l'appui des États-Unis en ajoutant que les Américains n'ont pas appuyé la création d'un tribunal pénal international ni le traité international sur les mines antipersonnel mais que les deux projets se sont malgré tout concrétisés.

«Nous n'avons pas besoin de l'accord de tout le monde. Nous trouverons bien une façon de parvenir à nos fins», a dit Jean Chrétien.

Le document de 85 pages a été écrit par une douzaine d'experts, dont le Canadien Michael Ignatieff, à la demande du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, afin de protéger les droits de la personne et de prévenir d'éventuels génocides. Kofi Annan avait présenté sa demande aux chefs de gouvernement de la planète, il y a trois ans, après que l'ONU eut été incapable de prévenir les génocides du Kosovo en 1999 et du Rwanda en 1994.

Le document avait été déposé en décembre 2001, mais les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York ont retardé la présentation du texte.

### Mariage gay

## Les détails du projet de loi seront connus bientôt

ALEXANDER PANETTA  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les modalités du projet de loi fédéral visant à reconnaître les mariages de conjoints de même sexe seront vraisemblablement dévoilées d'ici à la fin de semaine, a-t-on appris hier auprès de certaines sources.

La nouvelle définition du mariage sera inscrite dans un document envoyé à la Cour suprême du Canada pour approbation ces jours-ci.

Deux sources soutiennent que le document sera transmis à la cour après le retour au pays du ministre de la Justice Martin Cauchon, plus tard cette semaine. M. Cauchon est actuellement en visite en Angleterre et les fonctionnaires du ministère de la Justice ne sont pas en mesure de confirmer la date exacte du retour en sol canadien du ministre.

«Il sera de retour bientôt», a simplement répondu

Patrick Charette, porte-parole du gouvernement.

«Le premier ministre [Jean Chrétien] et Martin Cauchon ont confirmé que le gouvernement allait envoyer un document sous peu, vous pouvez donc attendre une annonce bientôt.»

Une source a par ailleurs indiqué que Martin Cauchon jonglait avec l'idée de faire l'annonce immédiatement après son retour au pays, jeudi.

Le Canada deviendrait le troisième pays seulement à reconnaître les mariages de conjoints de même sexe, après la Belgique et les Pays-Bas. Les gais et lesbiennes peuvent déjà se marier dans deux provinces au pays, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le gouvernement fédéral a décidé de ne pas en appeler des jugements portés dans ces provinces, de même que d'une décision similaire rendue au Québec, qui permettent désormais les mariages gais en toute légalité.

Des couples gais américains profitent maintenant

de la souplesse des lois au Canada pour venir se marier en sol canadien.

La Cour suprême du pays va tenir compte de trois éléments, dont la conformité avec la Charte des droits et libertés, pour aviser le projet de loi.

Ottawa demandera à la Cour suprême de statuer sur la juridiction de la loi afin de savoir si toutes les provinces seront dorénavant obligées de permettre les mariages gais.

L'Alberta entend continuer d'interdire les mariages de conjoints de même sexe étant donné que la Constitution lui en donne le droit.

Le fédéral a par ailleurs déjà pris certaines dispositions afin de ne pas subir les foudres des communautés religieuses en précisant que les mariages gais ne seront permis qu'au civil. Le premier ministre Chrétien a souligné que la loi sera soumise à un vote libre à la Chambre des communes une fois que la Cour suprême se sera prononcée.

LE MONDE

Le travail forcé se porte bien dans le monde industrialisé

LE MONDE

De l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Bureau international du travail (BIT), de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) au Conseil de l'Europe, plusieurs organisations internationales...

magne ou des vergers espagnols ou britanniques. «L'exploitation du travail des immigrants aide des industries qui ne sont plus compétitives...»

Une base de données établie par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), basé à Vienne, a recensé la Turquie, la Belgique, la France et la Grèce...

Dans de nombreux pays occidentaux, la demande pour une main-d'œuvre à bon marché, conjuguée à la fermeture des frontières à l'immigration légale...

Une étude du BIT publiée en mai dernier illustre comment des organisations criminelles envoient des travailleurs russes en Grèce...

Selon elle, les pays occidentaux profitent de la traite d'êtres humains, asservis dans l'agriculture ou la construction...

L'OSCE, qui regroupe 55 États d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique du Nord, prépare une offensive coordonnée pour lutter contre le fléau...

Ce nouveau commerce d'immigrants clandestins, qui travaillent par la force ou sous la menace, n'est pas limité à l'industrie du sexe...

Beaucoup de pays doivent encore ratifier et appliquer les conventions internationales contre la traite, et adopter des lois qui la pénalisent...

Inondations, crues et glissements de terrain se multiplient

Les intempéries ont déplacé 1,3 million de Chinois

Le Yangtsé menace de déborder à son tour

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — À la suite d'inondations catastrophiques le long de la rivière Huai qui ont fait plus de 1,3 million de déplacés...

La crue de la rivière Huai, qui a forcé plus d'un million de personnes à abandonner leur maison dans la province de l'Anhui (est)...

La situation «est plutôt grave», a déclaré par téléphone depuis le Jiangsu à l'AFP Niels Juel, son responsable régional en charge des catastrophes naturelles...

Au total, 2,6 millions de personnes ont été mobilisées pour surveiller et colmater les digues le long de la Huai...

M. Juel a rapporté avoir vu «des zones où toutes les terres agricoles ont été emportées. De nombreuses fermes d'aquaculture ont également été détruites»...

Selon l'agence Chine nouvelle, 16 personnes ont péri et quelque 47,5 millions de personnes ont été touchées par le désastre dans les trois provinces de Anhui, Jiangsu et Henan...

Selon le quotidien China Daily, plus de 9000 médecins et infirmiers ont été déployés dans l'Anhui pour éviter la propagation de maladies infectieuses.

Manque de préparation

Certains responsables chinois ont laissé entendre que bien que la Huai soit un fleuve extrêmement capricieux, l'étendue des inondations était aussi due au manque de préparation des autorités.

«Les normes en matière de contrôle des digues sont plutôt laxistes, ce qui augmente les efforts nécessaires pour les renforcer en



Le long de la rivière Huai.

cas d'inondation», a déclaré Luo Zewang, un ingénieur du Comité des ressources hydrauliques de la rivière Huai.

Le premier ministre Wen Jiabao, qui s'est rendu durant le week-end dans les zones sinistrées de l'Anhui et du Jiangsu, a demandé aux autorités locales de se mobiliser.

«Tous les grands cours d'eau sont entrés dans leur principale période de crue. Dans certaines régions, des inondations peuvent survenir à tout moment», a déclaré M. Wen, cité par l'agence Chine nouvelle.

C'est notamment le cas le long du cours moyen du Yangtsé, où une importante crue est attendue dans les prochains jours.

«Nous accordons une attention toute particulière au niveau des réservoirs à travers la province», a

déclaré à l'AFP une responsable de la lutte contre les inondations de Wuhan, la capitale du Hubei.

«Des pluies torrentielles, habituelles en cette saison, et des glissements de terrain ont fait quelques victimes», a-t-elle ajouté, sans préciser combien de personnes étaient mortes ou avaient été blessées.

Deux glissements de terrain causés par les pluies ont fait douze morts et trois blessés graves dans la municipalité de Chongqing, dans le sud-ouest de la Chine, selon l'agence de presse China News Service (CNS).

Un glissement de terrain dans la ville de Fengjie a fait six morts et deux blessés graves.

Un autre glissement de terrain sur le chantier d'une route en construction à Fengdu a fait six

morts et un blessé grave. Outre les averses, une mauvaise utilisation des explosifs par les ouvriers sur la route de Fengdu a contribué à la survenue de l'éboulement, selon l'agence.

Naufrages

Dans le district de Zigui, dans l'ouest du Hubei, un glissement de terrain le long de la rivière Qinggan, un affluent du Yangtsé, a fait cinq morts et 19 disparus.

Le glissement de terrain a provoqué le naufrage de plusieurs bateaux, dont dix occupants ont été emportés par les eaux de la rivière, a rapporté un journal local, le Chutian Dushi Bao.

Dans le Sichuan (sud-ouest), 51 personnes étaient portées disparues hier à Badi, un village de montagne englouti par des tonnes de boues et de pierres, alors que 71 autres ont pu être sauvées, a déclaré à l'AFP Zhao Liyong, du bureau local des Affaires civiles.

ISRAËL

La marche de Vicky Knafo a lancé un mouvement parmi les déshérités

JACQUES KEREM LIBÉRATION

Jérusalem — La marche solitaire, la semaine dernière, de Vicky Knafo, partie de Mitzpeh Ramon, une ville oubliée de Dieu, au cœur du désert du Neguev, dans le sud brûlant d'Israël...

Vicky Knafo, tee-shirt et casquette vissée sur le crâne, a rallié en neuf jours les 200 km qui séparent les deux villes, un drapeau israélien à la main, provoquant l'admiration et l'enthousiasme de centaines de personnes sur sa route.

Après plus de trente mois d'Intifada, Israël connaît en effet la pire récession économique de son histoire. Pour tenter de redresser la barre et réduire le déficit budgétaire, le gouvernement, sous l'impulsion de Nétanyahou, a adopté en mars un plan d'austérité imposant des coupes draconiennes...

Benjamin Nétanyahou, qui a vite compris l'impact médiatique de cette «mère courage», a essayé de désamorcer la bombe en venant la rencontrer discrètement, de nuit, une première fois. Elle ne s'est pas laissée avoir par le beau parleur. Il l'a reçue une seconde fois dans son bureau. Elle n'a pas cédé.

De son côté, Meir Shetrit, ministre sans portefeuille, affecté au ministère des Finances, a tenté de réduire sa marche de protestation à une superbe performance d'endurance physique, «salutaire pour la santé». Il vaudrait mieux, a-t-il lancé, qu'elle utilise son énergie pour se rendre au bureau de placement de

Beersheba, la capitale du Neguev. Et s'est fait vertement remettre en place par une féroce pamphlétaire du Yétiot Aharonot qui lui a dit en substance: quand on habille sa chienne avec des gilets du couturier Versace, on ferait mieux de la boucler.

Nouvelle économie

En Israël, le taux de chômage a atteint, fin mars selon les chiffres du bureau central des statistiques, 10,8 %, son plus haut niveau depuis onze ans. À la date du 31 mars, pas moins de 281 400 personnes étaient sans emploi. Et Shetrit et Nétanyahou, qui se veulent les apôtres de la nouvelle économie israélienne, doivent compter maintenant avec Vicky Knafo et ses émules.

Vendredi, Ilana Azoulay, 53 ans, a entrepris à son tour de marcher sur Jérusalem, avec son fils paralytique de 17 ans sur sa chaise roulante. Le tandem avait de quoi surprendre. Partie d'Arad, une autre ville du sud du pays, la mère de famille s'est effondrée, à bout de souffle au bout d'une dizaine de kilomètres. Le maire d'Arad a tenté de la raisonner et de la ramener en ambulance chez elle.

Elle a repris ses esprits et décider de poursuivre sa route. «Je marche, pousse la chaise roulante de mon fils et je pleure. C'est ma façon à moi de protester», a-t-elle confié à la presse. Jusqu'ici, elle tentait de survivre en chaperonnant de la nourriture dans les supermarchés. «Je veux aller voir Bibi [Benjamin] Nétanyahou, le regarder droit dans les yeux et qu'il me dise comment je peux vivre. Je veux qu'au ministère des Finances, on me dise si l'on ne veut plus de nous dans ce pays ? Et si oui, qu'on nous jette toutes au fond d'un puits, nous asperge de pétrole et qu'on en finisse», dit-elle.

Soupes populaires

De tous les coins d'Israël, des femmes et des hommes se mettent en marche pour exiger le droit de vivre décemment.

La misère économique a fait des ravages dans le pays et l'on ne compte plus les soupes populaires qui éclosent un peu partout. Tous montent vers Jérusalem où se prépare, dit-on, un grand rassemblement de la colère.

Le mouvement de protestation sociale généré par Vicky Knafo fait inmanquablement songer à Motti Ashkénazy, ce capitaine solitaire, commandant de «Budapest», l'un des rares bastions de la ligne Bar Lev, sur le canal de Suez, à n'être pas tombé aux mains des forces égyptiennes lors de leur assaut, durant la guerre du Kippour, d'octobre 1973. L'officier était monté seul à Jérusalem pour exiger des comptes des dirigeants de l'époque, au nom des soldats tombés dans la guerre.

C'était en février 1974. Le capitaine Ashkénazy demandait la démission du cabinet Golda Meir et du général Moshe Dayan, ministre de la Défense. Au bout de quelques jours, il avait été rejoint par des milliers de personnes. Trois mois plus tard, le cabinet Meir tombait...

Advertisement for Agadir au MAROC featuring Dorint Palais des Roses. Includes text about the travel package, contact information, and a small form for registration.

LE DEVOIR

## LE MONDE

## La bataille du sida n'est pas gagnée, rappelle Nelson Mandela

BRIGITTE CASTELNAU  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'émotion était perceptible, hier à Paris, quand l'ancien président sud-africain Nelson Mandela est venu rappeler à la conférence internationale sur le sida, le désespoir des pays en développement toujours privés d'accès aux traitements anti-sida, tandis que les chercheurs rappelaient que la bataille n'était pas non plus gagnée dans les pays développés. «Nous avons affaire à la plus grande crise sanitaire de l'histoire de l'humanité», a souligné Nelson Mandela.

Toujours aussi charismatique, l'ancien président, qui vient d'avoir 85 ans, a critiqué le fait que les traitements antiviraux restent financièrement inaccessibles aux déshérités. Une «réalité choquante» et une «injustice» que l'on ne peut pas faire semblant d'ignorer, a-t-il souligné à la deuxième conférence scientifique de l'IAS (Société internationale du sida), qui réunit plus de 5000 médecins et chercheurs jusqu'à mercredi.

«Nous, le peuple africain, suivons avec grand intérêt», la concrétisation des engagements pris par le président américain George W. Bush, qui s'est engagé à consacrer 15 milliards de dollars sur cinq ans pour combattre le sida en Afrique et dans les Caraïbes. «Compte tenu de la taille de sa population et de son économie, la contribution de l'Europe devrait au moins atteindre sinon dépasser celle des États-Unis», a souligné M. Mandela.

Alors qu'il venait de terminer son discours, des manifestants sont intervenus pour un meilleur financement des traitements contre le sida dans les pays pauvres.

Pancartes et banderoles déployées jusque sur la tribune dénonçaient «les mensonges des donateurs» et réclamaient «un traitement pour les six millions [de sidéens], où

sont les 10 milliards?», référence aux 10 milliards de dollars par an dont on aurait besoin pour lutter efficacement contre la pandémie.

Nelson Mandela, resté à la tribune pendant que les manifestants scandaient leurs slogans, a souri, puis applaudi en lisant le texte des banderoles, repris en chœur par la salle. «Nous en savons probablement plus maintenant sur la pathogénèse du VIH que sur celle d'aucune autre maladie virale», a souligné le professeur américain Anthony Fauci, directeur du National Institute of Allergy and Infectious Diseases. Mais cette connaissance comporte encore des lacunes et il reste encore beaucoup plus à apprendre dans la décennie à venir. «Il a une extraordinaire capacité à mûrir», a-t-il rappelé.

Le virus, qui réussit ainsi à contourner les défenses immunitaires de l'organisme, trouve également des parades aux traitements et constitue un casse-tête pour la mise au point d'un vaccin préventif. Les «résistances» du virus, qui finissent par rendre inopérants les traitements, sont une des grandes préoccupations des cliniciens. D'où le besoin de trouver de nouvelles cibles pour l'attaquer.

Une série de nouvelles molécules visent à empêcher l'entrée du virus dans les cellules. Parmi ces «inhibiteurs d'entrée», on trouve des inhibiteurs du CCR5 (un récepteur qui se trouve à la surface des cellules et une des clés d'entrée du virus) dont le gros avantage serait de pouvoir être pris par la bouche, selon le P. Jean-François Delfraissy (hôpital Bicêtre, Paris). Ce qui n'est pas le cas d'une autre molécule, le T-20/Fuzeon, premier «inhibiteur de fusion», mais qui semble constituer une solution de rechange pour un certain nombre de patients en échec de traitements. Aucun des traitements disponibles ne guérit du sida, faute de pouvoir éradiquer le virus de l'organisme.



Nelson Mandela

## Double victoire pour Yasser Arafat

Londres refuse d'isoler le président de l'Autorité palestinienne, qui se réconcilie avec son premier ministre, Mahmoud Abbas

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ramallah et Londres — Yasser Arafat et son premier ministre Mahmoud Abbas ont réglé leur différend hier à la suite d'une rencontre, alors qu'à Londres l'appel du premier ministre israélien Ariel Sharon à isoler le dirigeant palestinien se heurtait à un refus.

«Le président Arafat et Mahmoud Abbas ont réglé durant leur rencontre leur différend en adoptant une formule sur la manière et les moyens de gérer les futures négociations [avec Israël], ainsi que sur les affaires de sécurité», a affirmé à l'AFP un responsable palestinien qui a demandé l'anonymat. Sans donner de précision sur cette «formule», il a indiqué qu'elle devrait permettre d'éviter l'apparition de «dispute à l'avenir».

Concernant la répartition des pouvoirs, il a affirmé que le premier ministre conservait «sans changement les prérogatives définies par la loi fondamentale palestinienne».

Au terme de réformes au sein de l'Autorité palestinienne, le poste de premier ministre avait été créé en mars. Le chef du gouvernement se chargeait de la conduite des affaires internes, alors que M. Arafat conservait la haute main sur la sécurité nationale et les affaires étrangères, notamment les négociations avec Israël.

MM. Arafat et Abbas se sont rencontrés au QG du dirigeant palestinien à Ramallah (Cisjordanie) pour la première fois depuis le 7 juillet. Ce jour-là, le comité central de leur mouvement, le Fatah, avait tenu

une réunion houleuse présidée par M. Arafat, durant laquelle le premier ministre a été critiqué pour sa politique à l'égard d'Israël, notamment la manière dont il mène les discussions sur la libération des prisonniers palestiniens.

M. Abbas avait été accusé d'être trop conciliant. Les Palestiniens réclamaient la libération des quelque 6000 détenus, mais le gouvernement israélien n'a donné son accord de principe que pour relâcher 350 d'entre eux. À l'issue de cette réunion, M. Abbas a présenté sa démission du Comité central, qui l'a refusée. Il a également menacé de renoncer à ses fonctions de chef du gouvernement.

À Londres, où il effectue sa première visite officielle, M. Sharon a vainement tenté de convaincre le chef de la diplomatie britannique Jack Straw d'isoler le président de l'Autorité palestinienne, considéré par Israël comme un obstacle à la paix.

La Grande-Bretagne continuera de traiter avec M. Arafat, leader palestinien démocratiquement élu, tant qu'elle le jugera «utile», a indiqué un responsable britannique.

Un haut responsable israélien qui accompagne M. Sharon avait fait valoir qu'une éventuelle démission de M. Abbas de son poste mettrait en cause la «feuille de route», plan de paix international visant à résoudre le conflit israélo-palestinien.

MM. Sharon et Abbas doivent cependant se retrouver «dimanche ou lundi» prochain pour une nouvel-



Ariel Sharon était hier en visite officielle auprès de Tony Blair.

le rencontre à Jérusalem, avait indiqué ce responsable.

«Le problème [des prisonniers] est dans l'impasse et nécessite une intervention internationale pour contraindre Israël à changer de position», a pour sa part déclaré le ministre palestinien chargé des prisonniers Hicham Abdel Razzaq, lors d'un sit-in de solidarité avec les détenus tenu au siège du Comité international de la Croix Rouge (CICR) à Gaza.

À Belfast, une association de soutien aux Palestiniens a affirmé que les forces israéliennes auraient arrê-

té par erreur un pacifiste irlandais en raison d'une confusion homonymique avec un membre présumé de l'IRA véritable.

Enfin, le chef du Fatah en Cisjordanie Marwan Barghouti a accusé, lors de son procès à Tel-Aviv, les Israéliens de vouloir le tuer. «Je suis isolé dans une cellule infestée de cancrelats. Ils [les Israéliens] veulent me tuer. Je n'ai pas vu ma famille et mes enfants depuis quinze mois, sous prétexte que cela nuit à la sécurité de l'État» d'Israël, a-t-il affirmé en refusant de comparaître à la barre ou de citer des témoins pour sa défense.

## Les États-Unis joueront au Liberia un «rôle limité»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président George W. Bush a indiqué hier qu'il était ouvert au déploiement de forces américaines pour un rôle «limité» de stabilisation au Liberia, tout en rappelant que le départ du président libérien Charles Taylor était une condition préliminaire à un tel déploiement. Le fait d'aider

la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) à renforcer le cessez-le-feu au Liberia «peut requérir l'envoi de troupes. Nous ne savons pas encore combien», a déclaré le président américain au cours d'une rencontre à Washington avec le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. «Toute implication serait limitée en volume et dans le temps. Notre travail serait

de faciliter la présence de la CEDEAO qui serait ensuite transformée en une opération de maintien de la paix de l'ONU», a-t-il dit.

La semaine dernière, la CEDEAO a annoncé avoir décidé d'envoyer au Liberia un premier groupe de 1000 à 1500 militaires dans les deux semaines dans le cadre d'une force de maintien de la paix, tandis que Washington renâclait à

s'engager dans ce pays ouest-africain. Kofi Annan a pour sa part précisé les grands lignes d'un plan pour le déploiement de forces de la CEDEAO, après le départ de Charles Taylor et avec le soutien d'un contingent américain. Ultérieurement, selon le secrétaire général, les forces américaines partiront et l'ONU prendra en charge l'opération de maintien de la paix.

14 juillet à l'Élysée

## Garden-party sous le signe de l'Afrique et des jeunes créateurs

ÉMILE PICY  
REUTERS

Paris — Jacques Chirac a placé sa neuvième garden-party du 14 juillet à l'Élysée sous le signe des jeunes créateurs mais aussi, et surtout, de l'Afrique avec la présence du sud-africain Nelson Mandela.

C'est sous les applaudissements que le président français et son épouse accompagnés par l'ancien président d'Afrique du Sud et Prix Nobel de la paix sont venus un instant sur les marches du palais de l'Élysée, face au parc, saluer les quelque 6000 invités qui les attendaient.

Mouvement des intermittents oblige, Jacques Chirac s'est montré attentif aux jeunes créateurs invités à la garden-party, pour la plupart intimidés d'être dans un lieu si solennel.

## Une intermittente

Cela n'a pas empêché le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, d'être pris à partie par une intermittente du spectacle.

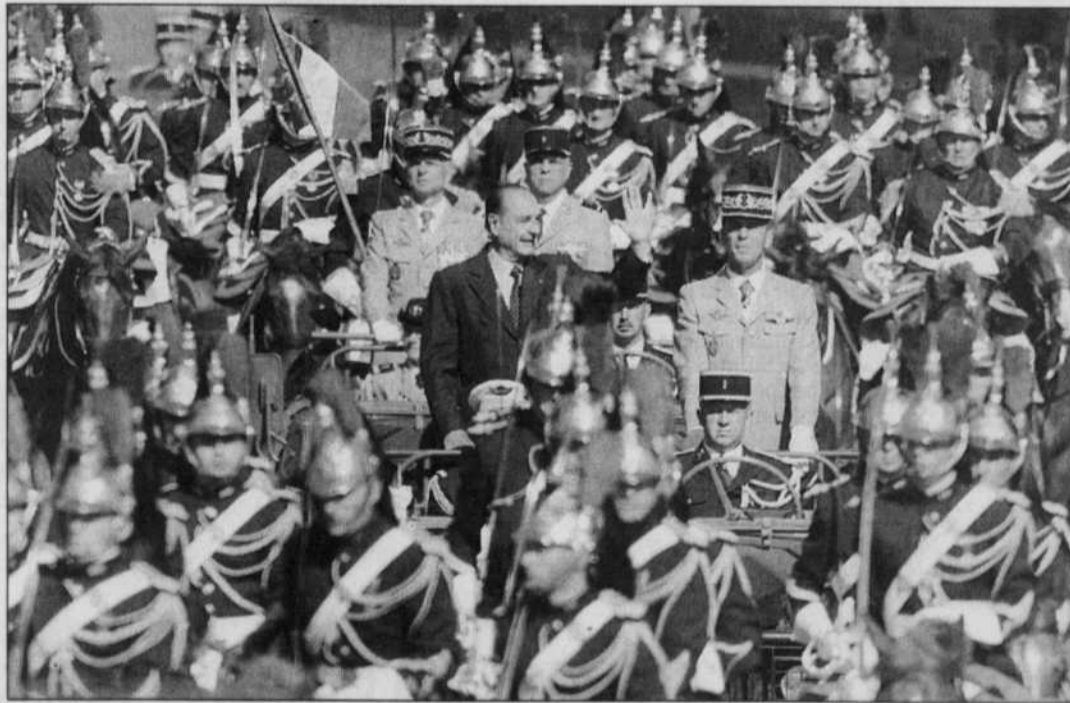
Le ton est vite monté. «Vous racontez n'importe quoi», a lancé le ministre excédé. «Arrêtez de dire ça, vous n'avez pas conscience de notre situation», a répliqué l'intermittente.

Le ministre délégué au Budget est venu le tirer de ce mauvais pas. «Jean-Jacques, d'autres Français l'attendent», lui a dit Alain Lambert, en l'entraînant plus loin, tandis que la jeune femme poursuivait ses critiques à l'égard du nouveau statut des intermittents.

C'est cependant incontestablement l'ancien président sud-africain Nelson Mandela, à Paris pour plaider pour une aide accrue en faveur de la lutte contre le sida en Afrique, qui a été la vedette de cette réception.

«Nous avons milité ensemble depuis longtemps», a déclaré le président français en rappelant leur combat commun contre le sida en Afrique, tandis que le champion de la lutte contre l'apartheid faisait signe à Abdou Diouf, ancien président du Sénégal et aujourd'hui président de la francophonie, de les rejoindre.

«Je suis très heureux d'être là au-



Jacques Chirac a participé au traditionnel défilé sur les Champs-Élysées.

jour'hui, jour anniversaire de la Bastille, avec mon ami Jacques», a dit Nelson Mandela. «Sur bien des sujets nous avons pensé de façon identique», a-t-il poursuivi, profitant de l'occasion pour saluer la position de la France sur l'Irak et condamner les pays «qui agissent en dehors des Nations unies».

## Canicule

Après le traditionnel défilé militaire sur les Champs-Élysées et sa non moins traditionnelle intervention télévisée, le chef de l'État avait reçu pendant une heure l'ancien président sud-africain.

Plusieurs ministres étaient à la garden-party, ainsi que des députés et sénateurs, des représentants des grands corps, des formations politiques ou des syndicats.

Le député communiste Maxime Gremetz, présent pour la première fois, allait de stands en stands, rencontrant le député UMP Pierre Méhaignerie, président de la commission des Finances, avant de converser pendant une dizaine de minutes avec

François Fillon, le ministre des Affaires sociales.

Pendant plus de trois semaines, François Fillon a dû faire face à l'Assemblée aux attaques de l'élu communiste lors du débat sur la réforme des retraites.

Ernest-Antoine Seillière, président du MEDEF, conversait, un peu plus loin. En plein soleil, un groupe de députés UMP s'étaient regroupés parmi lesquels Jean Tiberi, l'ancien maire de la capitale. Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, accompagné de son épouse Cécilia, jouait les célébrités, signant ici un autographe, là se laissant photographier avec un invité, serrant de nombreuses poignées de main.

Les militaires de toutes armes étaient nombreux sur la pelouse du Palais de l'Élysée, certains couverts de médailles gagnées sur les champs d'opération.

En cette période de canicule,

les invités s'agglutinaient à l'ombre des marronniers du parc avant de tenter une «percée» vers les différents buffets proposant des produits régionaux et, surtout des boissons fraîches. Le kiosque à glace a été pris d'assaut.

Pendant ce temps, un «pique-nique géant», sorte de garden-party «alternative», se tenait sur les pelouses du Champs de Mars à l'appel de l'association altermondialiste ATTAC pour réclamer la libération du dirigeant syndicaliste agricole José Bové, qui purge une peine de dix mois pour la destruction de plants de riz transgénique expérimental.

Jacques Chirac n'a accordé qu'une amnistie partielle de deux mois au porte-parole de la Confédération paysanne, décision qu'il a justifiée dans son intervention télévisée en affirmant que José Bové était un Français «comme les autres».

## Pas de soldats indiens en Irak

New Delhi (Reuters) — L'Inde a fait savoir hier qu'elle n'enverrait pas de troupes de maintien de la paix en Irak malgré une demande des États-Unis en ce sens. Cette décision était attendue après l'échec du gouvernement de coalition du premier ministre Atal Behari Vajpayee à obtenir un consensus en Inde sur l'envoi de troupes en territoire irakien. New Delhi s'était opposé avec vigueur à l'intervention d'une coalition militaire sous com-

mandement américain contre le régime de Saddam Hussein. «S'il y avait un mandat explicite de l'ONU à cet effet, le gouvernement indien pourrait envisager de déployer des soldats en Irak», a déclaré le ministre des Affaires étrangères Yashwant Sinha, au sortir d'une réunion de deux heures de la commission de sécurité du gouvernement. Le chef de la diplomatie a cependant ajouté que l'Inde était prête à participer à la réhabilitation des infrastructures.

LUDIQUE, TONIQUE, TECHNIQUE :  
LE NOUVEAU PROGRAMME DE 3<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup>  
ANNÉES DE L'ÉCOLE NATIONALE DE  
BALLET CONTEMPORAIN

L'École propose, dès septembre 2003, un programme danse-études de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du primaire.

Académique le matin, chorégraphique l'après-midi, à raison de douze heures de danse par semaine, ce programme est dispensé en collaboration avec l'École Saint-Joseph.

Par des classes d'initiation à la technique classique, de gymnastique rythmique synchronisée, de folklore et de caractère, ce programme développera le goût, le plaisir, et les aptitudes physiques de danseurs et danseuses en herbe.

**Places limitées.**  
Pour informations et inscriptions :  
Madame Louise Maurice  
T : (514) 849-4929 - F : (514) 849-6107  
lm Maurice@enbc.org

École nationale de ballet contemporain  
4816, rue Rivard  
Montréal (Québec)  
H2J 2N6  
Métro Laurier

ÉCOLE NATIONALE DE BALLET CONTEMPORAIN  
SOUS LA DIRECTION DE DIDIER CHIRPAZ

## É D I T O R I A L

De l'humour  
très britannique

Il y a de l'eau dans le gaz. Entre Washington et Londres, entre notables de l'administration Bush, entre princes travaillistes, l'unanimité a laissé place à l'aigreur. Des accusations sont formulées qui débouchent inévitablement sur la faculté de Bush et de Blair de juger à bon escient. Et tout cela parce que les services secrets d'un pays tiers auraient assuré que le Niger et l'Irak faisaient bon ménage.

L'heure du bouc émissaire a sonné. Des deux côtés de l'Atlantique, on se livre à un jeu qui se conclura inévitablement dans le fracas. Le premier qui pourrait lourdement écopier de la supposée acquisition d'uranium nigérien par l'Irak est nul autre que George Tenet, grand patron de la CIA. Depuis une semaine, il est sur la sellette ou plus exactement sur un siège éjectable. Dans les couloirs du Congrès américain, les paris sont ouverts sur le nombre de mois ou de semaines qui lui restent avant que le président Bush ne commande sa démission. Certains vont jusqu'à prédire que ce sera cet automne, Bush ne voulant pas que cette histoire l'embarrasse pendant la prochaine campagne présidentielle.

Tout a commencé par cette admission de la Maison-Blanche que la mention d'uranium nigérien dans le discours de l'Union aurait dû être biffée. Par qui? Par la CIA lorsque celle-ci a révisé le brouillon de l'exposé en question qui, il n'est pas inutile de le rappeler, s'avère le plus important discours de l'année de tout président. Dans les jours qui ont suivi cet aveu, Tenet, en bon soldat, a fait un *mea maxima culpa* qui au fond ne fait qu'ajouter à l'imbroglio qui entoure toute cette affaire. Comment se fait-il en effet que la CIA n'ait pas gommé ce qu'elle avait précédemment gommé, soit lors du discours de Bush à Cincinnati? Parce que...

Si l'on en croit les recherches de plus d'un journaliste, la première version du fameux discours de l'Union évoquait l'achat de l'uranium sans que la référence aux services britanniques ne soit explicite. Jusqu'alors la CIA campait sur les conclusions d'une enquête effectuée, à la demande du vice-président Dick Cheney, par un diplomate de carrière qui affirmait que les bases de cette histoire étaient fausses. La CIA campait là-dessus, car cette enquête corroborait ses propres enquêtes. Alors pourquoi diable Tenet a-t-il laissé faire? Parce que la Maison-Blanche a fini par rédiger le propos comme suit: «Le gouvernement britannique a appris que Saddam Hussein a récemment cherché d'importantes quantités d'uranium en Afrique.» C'est ainsi que Tenet a cédé même s'il était effectivement de sa responsabilité d'insister, puisque sa conviction était contraire, pour que cet extrait soit effacé.

Aujourd'hui, il est dans de beaux draps ainsi d'ailleurs que le président Bush. Sur ce sujet d'une extrême importance, car il fut le seul avancé comme preuve que l'Irak travaillait à la fabrication d'armes nucléaires, Bush apparaît comme un chef d'État s'étant appuyé sur les services d'un pays étranger. Les ténors démocrates n'ont d'ailleurs pas manqué l'occasion qui leur a été offerte de souligner l'irresponsabilité de Bush en la matière. D'autant que moins de quinze jours après lui, le secrétaire d'État Colin Powell fut appelé à son tour à prononcer un discours capital pour la suite du dossier irakien. On pense au Conseil de sécurité de l'ONU.

Devant les membres de ce dernier, Powell s'est bien gardé de reprendre le fait relaté par son patron. Lors d'un entretien accordé ces jours-ci, Powell a confié que sa certitude que tout était faux l'a évidemment convaincu de ne pas mentionner la chose malgré les insistances émanant du chef de cabinet de Cheney. CQFD: Powell vient de s'inscrire en faux contre son patron.

La somme des quiproquos s'annonçant exponentielle, les Britanniques à l'origine du premier d'entre eux ont trouvé une parade pour s'extraire de ce guépier. Tout cela est la faute, selon ce qu'a laissé tomber le 10 Downing Street, des services de renseignements italien et... français! Lorsqu'on sait combien la France s'est opposée à tout acte guerrier tant et aussi longtemps que les inspecteurs de l'ONU n'auraient pas trouvé les preuves d'armes, la dernière trouvaille de l'entourage de Blair laisse pantois. A moins que cela ne relève de cet humour tout britannique.

Au fond, peut-être bien que ces mots articulés en son temps par Georges Clémenceau à l'endroit du premier ministre britannique de l'époque, Lloyd George, sont aujourd'hui de mise: «Monsieur le premier ministre, vous me mettez dans l'obligation de vous rappeler que décidément l'Angleterre est une ancienne colonie française qui a mal tourné.»

CLAUDETTE CARBONNEAU

Présidente de la CSN

LOUIS ROY

Premier vice-président de la CSN

Le 4 juillet dernier, MM. Breton, Boucher et Migué\* publiaient dans les pages du *Devoir* un violent réquisitoire contre l'universalité des services de garde. Loin de nous l'idée de monter aux barricades pour cause de délit d'opinion. Là où il faut s'insurger cependant, c'est lorsque des intellectuels, qui revendiquent le droit de se livrer à l'analyse, pervertissent la réalité pour assoier leurs conclusions.

#### Le mérite du retour aux faits

À les lire, les tenants de l'universalité, dont se réclame la CSN, seraient de dangereux idéologues du «tout à l'état», qui pourfendraient le secteur privé, fut-il sans but lucratif. Mettons ces messieurs au défi de nommer une seule garderie d'État dans le secteur de la petite enfance. Il n'y en a aucune au Québec.

Les services de garde que nous défendons avec beaucoup d'autres groupes, c'est l'approche des centres de la petite enfance (CPE) tels qu'ils se développent depuis leur création en 1997. Il s'agit aujourd'hui de près d'un millier de petites corporations privées sans but lucratif, gérées par une majorité de parents élus par l'assemblée des parents utilisateurs. Loin d'être des gardes rouges recyclés, il s'agit plutôt de citoyennes et de citoyens, au sens noble du terme, et de salariés qui ont à cœur de s'impliquer

dans la gestion et l'administration de ces CPE et de s'investir au quotidien pour offrir à nos enfants un service éducatif de qualité.

Là ne s'arrête pas la liste des élucubrations. Ainsi en est-il de ce vieil épouvantail essouffé, qu'ils brandissent une fois de plus, des prétendus intérêts corporatistes des travailleuses et des travailleurs en CPE découlant d'un virtuel monopole syndical, dans un secteur d'activité où le taux de syndicalisation est inférieur à la moyenne québécoise. L'idéologie dont se réclament ces messieurs réserve généralement ce type d'accusations fourre-tout aux employés du secteur public dont les salariés des CPE ne font pas partie. Enfin, comment expliquer qu'à chaque rentrée, des milliers de parents réclament plus de places pour que leurs enfants soient admis dans des services de garde qui les pénaliseraient financièrement? C'est peut-être que la bêtise n'est pas dans le camp où certains voudraient qu'elle loge.

Assez sur les nécessaires coups de plume pour tasser ou dénoncer les grossièretés qui tentent de déformer notre position. Allons maintenant sur le fond des choses.

L'universalité d'un service ne peut se justifier par la seule volonté de faire échec à la pauvreté. Il est cependant indéniable que les personnes les plus vulnérables trouvent là un puissant levier d'affranchissement. Tant mieux.

Ce qui, depuis plus de 30 ans, motive la CSN à revendiquer l'universalité d'accès aux services de garde, c'est cette volonté d'offrir à l'enfance un service qui favorise l'égalité des chances, un service qui stimule le développement du plein potentiel des en-

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



#### LETTRES

#### Se libérer des contestations

Il était temps! Le Québec a rejoint une communauté internationale qu'il avait toujours, jusqu'ici, regardée avec condescendance. Nous connaissons maintenant, par expérience et en direct, ce que les habitants des bidonvilles du monde connaissent depuis des lustres, c'est-à-dire l'expulsion forcée d'un quartier pauvre et la démolition des maisons par les bulldozers sous l'œil, aussi attentif que désintéressé, des forces policières. Guindonville rimait trop avec Bidonville pour être toléré encore longtemps. Presque à la même heure et quelques dizaines de kilomètres plus au sud, le Québec rejoignait les rangs des pays d'Amérique latine où les parcs sont rapidement et proprement nettoyés par des équipes spécialisées dans la chose. La seule différence, c'est qu'en Colombie, la nuit, on utilise des patrouilles militaires ou paramilitaires pour le nettoyage; enfin peu importe, au petit matin, rien ne transparaît plus du désordre de la veille et le parc est revenu à ses véritables propriétaires, les chiens errants et autres sans-abris rejetés par la société moderne. Le nouveau mot d'ordre du pouvoir est désormais: «Vive un Québec libre de contestations!»

Bernard Viau  
Saint-Jérôme, juillet 2003

#### Les sept vaches de Saint-Benoît-Labre

On pourrait s'attendre à ce que des vaches puissent être responsables d'une tempête dans un verre de lait mais non dans un verre d'eau! C'est pourtant bien le cas si l'on s'en tient à l'histoire de l'approvisionnement en eau de Saint-Benoît-Labre, rapportée dans *Le Devoir* du 27 juin (*Sept vaches ferment le puits d'un village beauceron*). Selon *Le Devoir*, cette municipalité est alimentée en eau potable depuis plusieurs années par la ville de Saint-Georges, mais elle a fait des démarches pour devenir autonome sous cet aspect en construisant son propre puits. Mais voilà que la méchante CPTA a mis des bâtons dans les roues, ce qui amène

le maire à crier haro sur cet organisme qui, selon lui «a décidé de protéger quelques vaches».

Compte tenu du rôle de la CPTA et des nouvelles normes du ministère de l'Environnement, lesquelles ont été relevées après que ce ministère eut été impliqué dans certains problèmes en milieu agricole, c'est chercher la misère que de vouloir faire cohabiter les vaches et les équipements souterrains d'eau potable. Quelques vaches si l'on veut, mais ces dernières produisent du fumier qui séjourne longtemps sur le sol et qui risque de contaminer la nappe d'eau si des mesures de prévention appropriées ne sont adoptées. La municipalité de Saint-Benoît-Labre, dont la population approche 1600 personnes, est déjà desservie en eau potable, traitée en usine de filtration, par la ville de Saint-Georges qui, elle, regroupe environ 29 000 habitants. Rien ne dit que cela ne pourrait continuer. Imaginez une fusion des deux municipalités et vous pouvez être assurés que le projet de construction d'un puits chez les vaches serait vite oublié. A vouloir jouer les irréductibles comme Astérix et ses Gaulois, on en vient à faire une tempête dans un verre d'eau.

Jean-Marie Desgagné  
Québec, le 30 juin 2003

#### Le courage de Martin Cauchon

Dans plusieurs milieux, on dit que le ministre fédéral Martin Cauchon et le gouvernement Chrétien font preuve de courage en voulant légaliser le mariage homosexuel. J'avoue ne voir rien de courageux dans cette décision, à moins de croire que suivre le courant populaire dominant, c'est faire part d'une telle vertu. J'ai toujours pensé qu'à contre-courant, pratiquer la dissidence, voilà souvent des manifestations d'un certain courage. Pour moi, le mariage doit demeurer une institution réservée aux couples hétérosexuels. Cette prise de position me permettra d'être qualifié par certains de conservateur, réactionnaire, fondamentaliste, papiste, homophobe et j'en passe. Je ne suis pas dans le vent, cool et les médias

ne m'aimeront pas. Je m'en fiche éperdument. Je ne suis pas courageux. J'écris seulement dans un quasi désert...

Michel Lebel  
Entrelacs, le 18 juin 2003

#### Les méfaits du recyclage

Depuis bon nombre d'années, je suis un fervent adepte du recyclage. J'y participe activement et j'essaie de conscientiser les gens dans mon entourage à en faire autant. Mais je me demande sérieusement si je n'ai pas fait plus de mal que de bien. Pourquoi me direz-vous? C'est pourtant une activité noble que celle de la protection de l'environnement, non? Je suis totalement d'accord avec vous. Mais à voir la façon dont les gens se débarrassent de ce devoir de citoyen (car s'en est bien un), ça me déçoit et me frustre.

La journée la plus polluante à Montréal est sûrement la journée du ramassage des matières recyclables. Le Québécois moyen n'en a que faire de l'environnement. Pour lui, sa responsabilité s'arrête dès que sa bouteille ou son morceau de carton atterri dans le bac vert, sans même qu'il se questionne si du polystyrène ou un vieux pot de moutarde à moitié plein se recyclent: *who cares!* il a la conscience tranquille. Au jour J, il met son bac vert chancelant et débordant à côté de la poubelle et part pour le travail. À son retour, le bac est vide, mais ce phénomène prodigieux ne s'est pas accompli de la façon qu'il croit: au moins, la moitié de son polystyrène et de ses journaux se sont envoyés avec le vent, et le peu qui a été ramassé est constitué d'une large part de déchets qui atterrissent, espérons-le, dans les poubelles.

Je ne pense pas qu'avec toute l'énergie et l'argent qu'on déploie à cette cause, ce genre de comportement soit bénéfique, que ce soit économiquement ou écologiquement. Est-ce pourtant vraiment compliqué de s'informer sur les matériaux qui sont réellement recyclables et de les mettre dans la rue consciencieusement? Cette fois-ci, c'est à vous de me répondre...

Pascal Champagne  
Montréal, le 7 juillet 2003

#### LIBRE OPINION

## L'universalité des services de garde pour l'égalité des chances

CLAUDETTE CARBONNEAU

Présidente de la CSN

LOUIS ROY

Premier vice-président de la CSN

Le 4 juillet dernier, MM. Breton, Boucher et Migué\* publiaient dans les pages du *Devoir* un violent réquisitoire contre l'universalité des services de garde. Loin de nous l'idée de monter aux barricades pour cause de délit d'opinion. Là où il faut s'insurger cependant, c'est lorsque des intellectuels, qui revendiquent le droit de se livrer à l'analyse, pervertissent la réalité pour assoier leurs conclusions.

#### Le mérite du retour aux faits

À les lire, les tenants de l'universalité, dont se réclame la CSN, seraient de dangereux idéologues du «tout à l'état», qui pourfendraient le secteur privé, fut-il sans but lucratif. Mettons ces messieurs au défi de nommer une seule garderie d'État dans le secteur de la petite enfance. Il n'y en a aucune au Québec.

Les services de garde que nous défendons avec beaucoup d'autres groupes, c'est l'approche des centres de la petite enfance (CPE) tels qu'ils se développent depuis leur création en 1997. Il s'agit aujourd'hui de près d'un millier de petites corporations privées sans but lucratif, gérées par une majorité de parents élus par l'assemblée des parents utilisateurs. Loin d'être des gardes rouges recyclés, il s'agit plutôt de citoyennes et de citoyens, au sens noble du terme, et de salariés qui ont à cœur de s'impliquer

dans la gestion et l'administration de ces CPE et de s'investir au quotidien pour offrir à nos enfants un service éducatif de qualité.

Là ne s'arrête pas la liste des élucubrations. Ainsi en est-il de ce vieil épouvantail essouffé, qu'ils brandissent une fois de plus, des prétendus intérêts corporatistes des travailleuses et des travailleurs en CPE découlant d'un virtuel monopole syndical, dans un secteur d'activité où le taux de syndicalisation est inférieur à la moyenne québécoise. L'idéologie dont se réclament ces messieurs réserve généralement ce type d'accusations fourre-tout aux employés du secteur public dont les salariés des CPE ne font pas partie. Enfin, comment expliquer qu'à chaque rentrée, des milliers de parents réclament plus de places pour que leurs enfants soient admis dans des services de garde qui les pénaliseraient financièrement? C'est peut-être que la bêtise n'est pas dans le camp où certains voudraient qu'elle loge.

Assez sur les nécessaires coups de plume pour tasser ou dénoncer les grossièretés qui tentent de déformer notre position. Allons maintenant sur le fond des choses.

L'universalité d'un service ne peut se justifier par la seule volonté de faire échec à la pauvreté. Il est cependant indéniable que les personnes les plus vulnérables trouvent là un puissant levier d'affranchissement. Tant mieux.

Ce qui, depuis plus de 30 ans, motive la CSN à revendiquer l'universalité d'accès aux services de garde, c'est cette volonté d'offrir à l'enfance un service qui favorise l'égalité des chances, un service qui stimule le développement du plein potentiel des en-

fants. Ce que nous voulons pour tous les enfants du Québec, c'est ce coup de pouce dès le jeune âge pour toutes et tous, sans distinction sociale — y compris les enfants uniques, ceux des familles immigrantes, ceux qui accusent des retards d'apprentissage, tant en zone urbaine que semi-urbaine ou rurale.

On peut bien nous opposer une obscure étude américaine qui décrit les effets négatifs des services de garde. Encore faudrait-il pouvoir nous renseigner sur les types de services qui ont été analysés. Aux États-Unis, le meilleur côté de la pire. Dans le champ des comparables, rappelons que le programme «High scope», qui a inspiré l'approche pédagogique retenue dans les CPE, a été soumis à de nombreuses études. Les résultats sont plus que probants sur le plan de l'initiative, de la socialisation, du développement intellectuel et moteur, de la capacité d'écoute, du langage, de la concentration, pour ne mentionner que quelques facteurs étudiés. Au Québec, pour consolider encore davantage cette qualité de l'approche pédagogique et administrative auprès des jeunes enfants, il est exigé dans les OSBL que les deux tiers du personnel répondent à des critères formels de formation.

#### D'abord au service des privilégiés?

Encore là, le meilleur antidote à la démagogie s'avère être le retour aux faits. Les CLSC ont des protocoles d'entente avec les CPE pour y référer les enfants en difficulté, gratuitement s'il vous plaît.

De plus, une simple visite du site Internet du gouvernement permet de recenser les services de garde à 5 \$. Il s'avère qu'ils sont au nombre de cinq et de

six dans les très homogènes quartiers montréalais de Mont-Royal et de Westmount, par opposition à 13 dans Hochelaga-Maisonneuve, 19 à Rosemont et 23 dans Villeray. À l'échelle du Québec, ces services sont très largement utilisés par la classe moyenne, qui a le mérite de les soutenir par ses impôts. Ce faisant, elle devient garante d'un service de qualité offert à toutes et à tous. Les CPE sont nés d'initiatives citoyennes et populaires, et demeurent fidèles à leurs origines. Et il faut s'en réjouir.

La CSN sera de la consultation publique du mois d'août prochain. Nous y serons pour faire valoir d'indispensables améliorations au régime actuel — par exemple des modifications aux règles fiscales qui permettent au fédéral de sauver des dizaines de millions de dollars en contributions aux CPE du Québec. Mais la CSN y sera d'abord et avant tout pour y défendre cet irremplaçable levier de développement humain et de justice sociale que sont les services de garde. Elle y défendra aussi les services de garde en milieu scolaire pour éviter le retour des enfants «clé à cou».

La CSN n'a pas de leçon de solidarité sociale à recevoir de qui ose invoquer la discrimination pour refuser de payer pour les familles avec enfant(s), de qui prône, en termes à peine voilés, le retour des mères à la maison. Les enfants du Québec méritent mieux que cela. C'est ce que nous ferons valoir.

\*Le *Devoir* rappelle que le texte auquel il est fait référence comportait par erreur la signature de M. Richard Marceau de l'École nationale d'administration publique. Il a donc, au final, bel et bien trois auteurs.

## IDÉES

Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

## Quelle sera la contribution du Canada?

MYRNA CHAHINE

Enseignante en philosophie, cégep Marie-Victorin

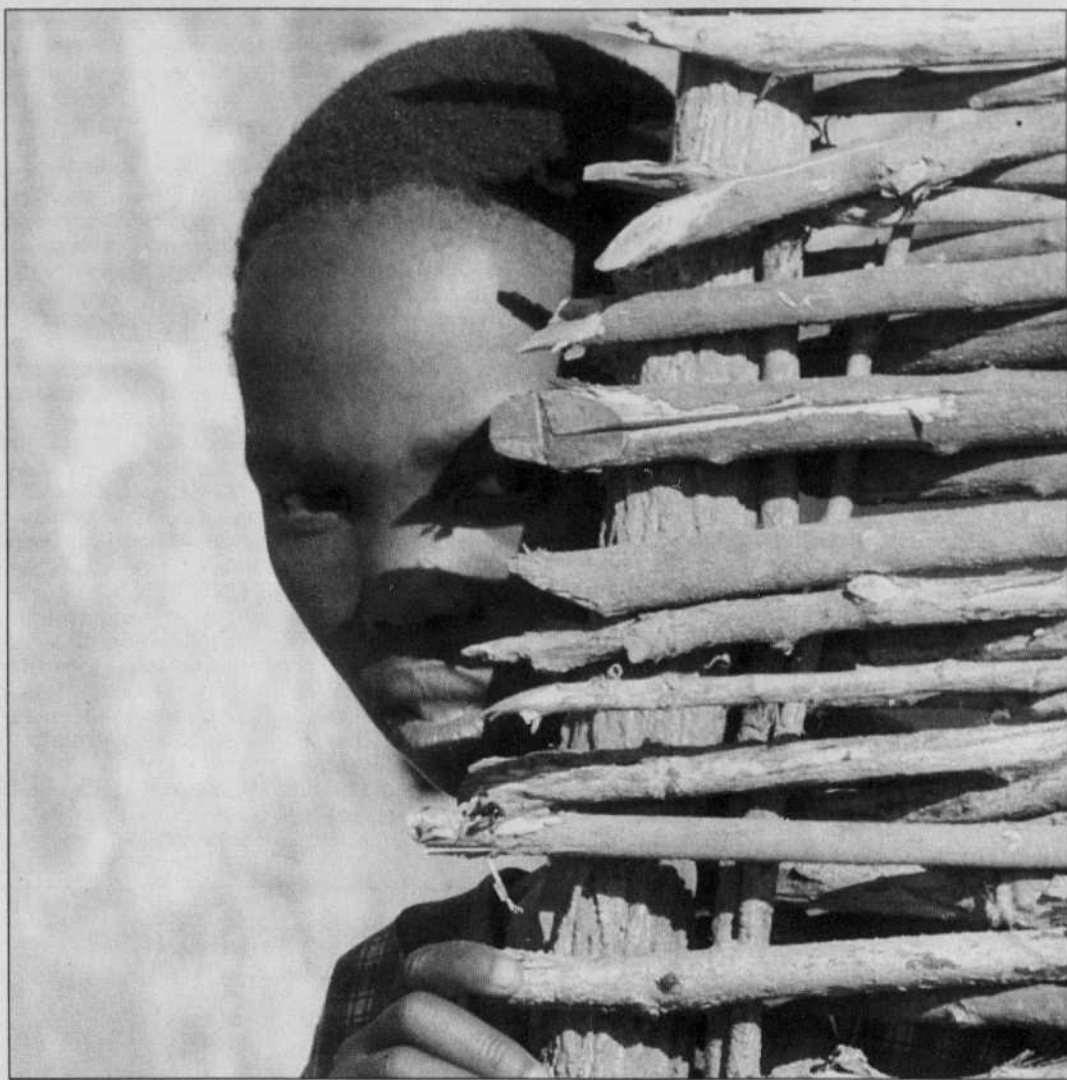
**D**emain se tient à Paris une très importante réunion des donateurs du GFATM, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Notre premier ministre, M. Jean Chrétien, y sera-t-il? Ce dernier, qui pour le moment ne brille malheureusement que par sa perpétuité, brillera-t-il aussi à Paris, Ville lumière, en prenant cette fois l'engagement ferme de verser des sommes plus substantielles et plus significatives que lors de sa déclaration d'Okinawa en 2000?

Je pose cette question car le Canada peut jouer un rôle important et déterminant dans la lutte que doivent poursuivre de concert tous les pays du G8 qui ont été à l'origine de la création du GFATM. Ces derniers, et le Canada en particulier, se déroberont-ils à leurs engagements qui consistaient à réduire de 25 % le nombre de jeunes infectés par le virus du VIH, de moitié le taux de prévalence de la tuberculose et de mortalité due à cette maladie, de moitié les infections de paludisme?

S'agissait-il de vœux pieux? Sur les 7 à 10 milliards \$US de nouveaux fonds qui devaient être injectés chaque année, seulement près de deux milliards seront versés, et encore, ces versements sont répartis sur un certain nombre d'années accusant une mauvaise foi manifeste de la part de nos dirigeants et provoquant l'anémie certaine du GFATM. Il s'agit là en fait du moyen le plus efficace de rendre presque caduques les efforts herculéens que nous devrions plutôt déployer afin de ne pas permettre ce génocide dont est responsable un trop mol engagement politique et financier.

Chaque année, le paludisme — ou malaria — fauche la vie de 2,7 millions de personnes et cause de 300 à 500 millions de cas cliniques. Selon Jeffrey Sachs, économiste de l'université Columbia, il s'agit «du plus grand décideur de richesse ou de pauvreté en Afrique». Il me semble encore entendre résonner la voix de M. Chrétien qui scandait à l'issue du sommet de Kanasakis en 2002: «Nous voulons aider l'Afrique.» Investir dans le Fonds (FGATM), donner un mandat clair aux fonctionnaires qui nous représenteront à Paris le 16 juillet prochain, annoncer que le Canada assumera sa part de responsabilité financière dans cette lutte humanitaire, voilà quelles me semblent être, à court terme, les actions que devrait poser le Canada pour venir en aide, comme le souhaitait M. Chrétien, à l'Afrique.

Lors des trois dernières années, le nombre d'enfants en bas de 15 ans atteints par l'infection du VIH a presque triplé. La tuberculose, quant à elle, continue de tuer par millions, sans parler de la menace persistante d'expansion de la forme pharmaco-résistante de la tuberculose. Près de 1 % de la population mondiale est infectée par le virus de la tuberculose chaque année. Ces maladies font des ravages autrement plus dévastateurs dans les pays pauvres où les traitements sont moins accessibles, où les médicaments sont hors de prix, où l'accès aux soins de santé relève du privilège des bien nantis plutôt que du droit des individus à être soigné sans égards pour leur statut social.



Nompumele Nyawo, huit ans, est orphelin. Ses parents ont tous deux succombé au sida. Dans sa petite province d'Afrique du Sud, ils sont des milliers d'enfants à partager le même triste sort.

Injecter de l'argent dans le GFATM doit être accompagné d'un appui ferme et constamment renouvelé aux accords de Doha dont le respect doit prévaloir sur celui des intérêts pécuniaires des grandes compagnies pharmaceutiques. Il faut donc qu'un changement dans les règles commerciales s'opère afin que les sommes versées au Fonds n'aillent pas alourdir les poches déjà suffisamment remplies des corporations pharmaceutiques américaines et européennes. C'est qu'il y a lieu de se scandaliser des pratiques actuelles, sachant qu'il peut en coûter 1500 \$US par année pour traiter un malade atteint du sida avec des médicaments brevetés, mais cinq fois moins pour le traiter avec des médicaments génériques.

En somme, multiples sont les actions et les pressions que peut exercer avec efficacité le Canada. Et le plus important serait qu'il ne contribue pas à l'ago-

nie du FGATM par des contributions symboliques à l'instar de certains autres pays riches, comme le soulignait dans son discours du 28 mai dernier, Stephen Lewis, l'envoyé spécial des Nations unies en Afrique. En effet, en 2000, les 25 millions \$US promis par M. Chrétien représentaient, proportionnellement, un des plus petits montants avancés par les pays développés. C'est un bien petit versement pour la grande sortie que fera prochainement le premier ministre du «plus beau pays au monde».

Nous vous demandons donc, M. Chrétien, de ne pas réduire la rencontre du 16 juillet à une randonnée touristique parisienne mais de l'élever au rang des événements importants auxquels le Canada sait donner une noblesse particulière lorsqu'il affirme ses valeurs humanitaires et son engagement concret dans la lutte contre la pauvreté et le sort lamentable et injuste des plus démunis de notre monde.

Politique de continuité du gouvernement Charest

## Vers une nouvelle génération de traités avec les autochtones?

MAXIME SAINT-HILAIRE  
Docteur, Institut de droit comparé,  
Université McGill; auteur  
d'un mémoire de maîtrise sur le sujet,  
déposé à l'université Laval.

**I**l est rare, au Québec et au Canada du moins, que l'importance d'une question politique puisse se mesurer à l'aune de l'espace qu'elle occupe en campagne électorale. N'empêche que la négligence des questions relatives au nécessaire aménagement de relations justes entre autochtones et autochtones lors de la campagne d'avril pouvait inquiéter. Or la politique autochtone du nouveau gouvernement sera vraisemblablement logée à l'enseigne de la continuité de préférence à celle de la rupture. Le gouvernement de Jean Charest a même su faire montre de hardiesse en s'engageant le 17 juin, auprès de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, à établir un conseil conjoint des élus.

Québec a par ailleurs conclu, mi-mai, une entente-cadre sur des négociations administratives avec les Atikamekw de Manawan, «sans préjudice» à la négociation de leur revendication territoriale fondée sur leurs droits ancestraux. L'entente-cadre fut précédée d'une déclaration commune des parties qu'elles négocieront «dans le respect mutuel de leur identité nationale de même que de leur histoire et de leur occupation du territoire». Au sujet de cette terminologie, récurrente dans son discours et se référant indubitablement aux travaux de la Commission royale sur les peuples autochtones, le nouveau ministre délégué aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, a parlé de portée «philosophique». C'était à juste titre; le respect ou la re-

connaissance de l'altérité qui doit orienter les rapports humains se situe bien dans ce registre.

C'est justement la reconnaissance de l'identité des Innus qui avait présidé à l'«approche commune» de la négociation de leur revendication territoriale. On comprend dès lors comment M. Pelletier a pu confier dernièrement au *Devoir* que, dans ce dossier spécialement, il souhaitait voir son ministère s'inscrire dans la continuité. L'objectif des négociateurs à l'origine de la proposition d'entente de principe avec les Innus — qui, l'hiver dernier, faisait l'objet d'un examen en commission parlementaire à l'Assemblée nationale — était notamment celui d'en arriver à une solution de remplacement à la logique de la politique fédérale. Aux termes de cette dernière, l'État, dans le but de remédier à l'insécurité juridique générée par le «principe de common law des droits ancestraux», demande à la partie autochtone d'abandonner ses droits ancestraux «en échange» de droits et autres avantages clairement définis dans un traité. Le défi était de taille. Quelques juristes experts ont été appelés en renfort pour qu'on réussisse ce tour de force.

Ce qui a traditionnellement été considéré comme allant de soi par l'État n'a eu de cesse d'être reçu comme un acte de mépris stupéfiant par les autochtones, qui n'ont jamais donné quelque consentement digne de ce nom à un tel procédé. Du reste faut-il savoir que la controverse s'est trop longtemps nourrie d'un jeu-proquo sur la nature des droits en question pour les

élites autochtones, la conclusion d'un traité est la meilleure manière d'en arriver à ce qu'un régime juridique autochtone et l'ordre juridique étatique se reconnaissent l'un l'autre; dans l'esprit des agents de l'État, les autochtones ne peuvent avoir pour droits spéciaux que ceux que le droit posé par ce même État veut bien leur octroyer.

Suivant l'approche retenue par les négociateurs de la revendication des Innus, il est possible, à la faveur du pluralisme juridique défendu par les autochtones, de purger le droit étatique des droits trop mal définis qu'accorde la *common law* aux autochtones sans pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain: les droits et autres avantages négociés dans le détail et consignés dans un traité deviennent les modalités d'exercice de droits ayant leur source profonde dans un «autre juridique». Il est donc possible d'établir une sécurité juridique de la coexistence, sans entreprendre d'éteindre systématiquement les droits ancestraux, qui par nature ne peuvent avoir l'État pour premier principe. Il suffit de négocier les effets que les différents ordres juridiques doivent se reconnaître les uns les autres.

L'espace manque ici pour faire l'exposé des critiques, rapports, observations, etc., dont a fait l'objet la politique fédérale sur les revendications autochtones depuis ses prémices, au début des années 1970, et qui sont aussi sérieux que nombreux. La tribune ne convient pas mieux à la présentation des quelques tentatives hésitantes pour la corriger, dont celle de la recon-

naissance partielle de droits ancestraux consignée à l'accord avec les Nisga'a de la Colombie-Britannique.

Il vaut par ailleurs d'être souligné que cette lutte soutenue des autochtones contre l'extinction et pour la reconnaissance de leurs droits ancestraux dans les traités est éloquent. Un homme qui crie n'est pas un ours qui danse, selon le terme de Césaire, et on ne s'habitue pas au mépris. Axel Honneth, qui a succédé à Jürgen Habermas à l'Université de Francfort, en rend compte à l'aide d'une théorie des luttes sociales pour la reconnaissance. La culture est partiellement constitutive du rapport positif à soi, de l'identité, dans la mesure où elle fournit des modèles d'autoréalisation. La déconsidération d'une culture peut donc conduire celui qui y baigne à faire l'expérience du mépris... et de la souffrance morale qu'il engendre. Dans un milieu propice à la formation d'un mouvement social, il peut s'ensuivre une lutte pour la reconnaissance. Or chez certains groupes constitués en sociétés politiques tels que les minorités dites «nationales», la culture comprend une sous-culture: la culture juridique. Peut-être est-il bon de rappeler que les «Québécois» ont lutté un siècle durant, voire plus, pour la défense de leurs lois civiles.

Le projet d'entente de principe avec les Innus, en proposant une solution pleinement «récognitive» des droits ancestraux à l'insécurité juridique qu'ils peuvent autrement produire, veut faire le lit d'une nouvelle génération de traités qui soit respectueuse de l'identité des autochtones. Il est raisonnable d'avoir bon espoir que le nouveau gouvernement de Québec lui donne son aval. Il est en revanche plus difficile de s'avancer au sujet de celui d'Ottawa.

Rêves et tristes réalités

## Les petites bibliothèques décapitées

Chacune d'elles pourrait être un «catalyseur d'énergie» pour le quartier, pour la ville et pour les écoles

PAULETTE VIGEANT

Pédagogue et consultante

**D**epuis des années, je rêve pour les bibliothèques de Laval, de Montréal et du Québec d'un projet plus global, systémique et qui pourrait être articulé de façon organique. Dans cette vision dynamique, les bibliothèques de quartiers et les bibliothèques scolaires sont l'une des sources de vie intellectuelle, elles sont même, selon Gaston Gauthier, «l'âme de l'école» et aussi «l'âme d'un peuple». La métaphore de l'eau vive permet d'exprimer l'importance du rôle vital des «petites» bibliothèques: la goutte d'eau s'est comme transformée; elle s'est jointe à un ruisseau, puis à des rivières, au grand fleuve et même à la mer!

Avant de parler de budgets, il faut d'abord raconter quelques histoires vraies mais incroyables: des histoires de bibliothèques décapitées de leurs bibliothécaires, vidées de leurs collections, certaines fermées, d'autres affamées parce qu'il n'y a pas eu d'acquisition de livres pour alimenter la curiosité des jeunes, ni pour satisfaire leur soif d'apprendre. Où sont donc passés les budgets des bibliothèques? Seraient-ils alloués au ménage, aux réparations de portes? Ailleurs dans le béton?

Une compression après l'autre

Plusieurs fois dans ma carrière de pédagogue, j'ai travaillé dans des milieux éducatifs où les bibliothèques avaient un rôle important:

n à la CECM dans les années 1970: la bibliothèque centrale contenait une mine d'or de documentation sur l'éducation. Nous y faisons des recherches accompagnées de bibliothécaires compétents et disponibles; les archives étaient d'une grande richesse. Puis, un jour, la menace de fermeture! Serge Coulombe, Gaston Gauthier et bien d'autres amis de la bibliothèque se lancent à son secours et ils la sauvent du naufrage. Pour quelques années seulement car, un jour, le fonds pédagogique fut dispersé; la bibliothèque de notre commission scolaire a été presque fermée. Le personnel scolaire n'avait plus qu'à chercher ailleurs. Finis les services de livraison de livres au personnel dans les écoles, finis les communiqués sur les nouveautés pédagogiques.

n à l'école polyvalente Henri-Bourassa, dans les années 1970 et 1980: il y avait une grande collaboration avec la bibliothécaire, les techniciennes et les autres membres de son personnel. Mes élèves de secondaire 2, 4 et 5 ont pu être initiés à la recherche dans la bibliothèque scolaire. Quel beau choix de livres, de revues! Quel service personnalisé! Les élèves recevaient de l'aide et moi aussi; alors ils ont appris à rédiger des rapports de recherche significatifs, à développer des «compétences transversales», ils ont appris à aimer ces heures passées dans une atmosphère de paix et de découverte. Mes élèves ont même développé le goût de lire! Puis un jour, j'ai appris qu'il n'y avait plus de bibliothécaire et que les achats de livres étaient réduits au minimum, faute de budget et de personnel...

n au ministère de l'Éducation, dans le bâtiment de la rue Fullum où travaillaient des éducateurs, des chercheurs, des agents de développement pédagogique: imaginez que nous avions une bibliothèque florissante et fort bien organisée! Un jour, dans les années 1980, compressions budgétaires; quand vous avez besoin de livres, téléphonez au MEQ à Québec (à ce moment, il n'y avait pas encore de courriel...) et les documents vous seront postés... Malgré nos protestations légitimes, les collections ont été déplacées. Que restait-il pour nous les «travailleurs du MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION»? Il me semble que c'est un mauvais rêve.

Les LG2 du savoir

Pour les Lavallois, pour les Montréalais, pour les jeunes et les adultes du Québec, comment prendre par l'entremise des bibliothèques? Comment devenir un meilleur citoyen sur le plan personnel, local, municipal, national et mondial? Continuons avec la métaphore de l'eau vive. Dans l'ensemble des cours d'eau éducatifs de notre milieu, les bibliothèques de quartier seraient comme des «centrales hydroélectriques» qui jouent le rôle de LG2 en rapport avec le réseau des bibliothèques scolaires. Pauvres bibliothèques: plutôt à sec, du moins appauvries depuis quelques années — c'est ce que j'ai constaté et ai lu dans plusieurs rapports.

Chaque bibliothèque pourrait toutefois être un «catalyseur d'énergie» pour le quartier, pour la ville et pour les écoles. Tous ces membres d'un réseau d'approvisionnement en eau vive de la connaissance peuvent enclencher un mouvement de leadership au Québec: les bibliothèques peuvent alimenter la vie communautaire et se brancher sur l'éducation à la citoyenneté en commençant par donner le goût de lire aux enfants, aux jeunes, aux adultes. Il me semble que pour exercer nos responsabilités de citoyens, nous avons à prendre le temps de lire pour nous informer, pour nous amuser, pour mieux comprendre, pour mieux délibérer et proposer des solutions.

Que pouvons-nous faire pour revitaliser nos bibliothèques en péril? Pour leur redonner une croissance «normale», ou plutôt pour leur sauver la vie? À chacun de nous de trouver une solution et de la faire connaître de toute urgence à notre député. Que peut faire le gouvernement du Québec? Beau coup par l'entremise de ses budgets, car nos bibliothèques de quartier crient «donnez-moi de l'oxygène» et nos bibliothèques scolaires sont actuellement aux soins intensifs.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Ots-Dionne (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochelle (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avri, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rueland, (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Babinet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique, Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claude Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## LOBBYISTES

SUITE DE LA PAGE 1

Le registre mis en place en novembre prévoyait l'enregistrement à la fois des lobbyistes-conseils, soit ceux qui entretiennent des contrats de relations gouvernementales pour des tiers, et des lobbyistes d'entreprise ou d'organisation. Dans ces deux derniers cas, on considère comme lobbyistes les personnes qui consacrent au moins 20 % de leur temps à des activités de lobbying. Les lobbyistes-conseils avaient jusqu'à la fin janvier pour s'inscrire alors que les lobbyistes d'entreprise ou d'organisation devaient s'enregistrer avant la fin février.

Le lobbying est défini dans la loi comme «toutes les communications orales ou écrites avec un titulaire d'une charge publique en vue d'influencer la prise de décision notamment quant à une loi, un règlement, une nomination, à l'attribution d'un contrat, d'un permis, d'une licence. La loi prévoit non seulement l'encadrement du lobbyisme exercé auprès du gouvernement du Québec, mais aussi auprès des municipalités de plus de 10 000 habitants.

**«C'est quand même une nouvelle loi. Comme n'importe quelle loi, elle doit être assimilée par ceux qui sont visés»**

Pour l'heure, 117 lobbyistes-conseils sont enregistrés, alors que 223 lobbyistes employés par des entreprises ou des organisations l'ont fait. La source consultée par *Le Devoir*, qui a participé à l'implantation du registre, constate que les inscriptions sont rentrées assez rapidement de la part des lobbyistes-conseils, mais que l'enregistrement est plus difficile du côté des salariés d'organisations ou d'entreprises. «La plupart des gens qui sont enregistrés, ce sont ceux qui ont le mot lobbyiste écrit sur leur carte d'affaires. Les lobbyistes circonstanciels s'embarquent moins là-dedans.»

## Attendre avant de tirer des conclusions

La conservatrice du registre ne s'inquiète pas du volume d'inscriptions enregistré jusqu'à maintenant. «On n'a pas une année complète de faits. Pour le temps que le registre a été en opération, ce n'est quand même pas si mal. C'est quand même une nouvelle loi. Comme n'importe quelle loi, elle doit être assimilée par ceux qui sont visés», souligne Suzanne Potvin-Plamondon. Elle estime qu'il faudra attendre après un ou deux ans de fonctionnement avant de porter un diagnostic sur le niveau d'enregistrement.

Il ne semble pas y avoir de vérifications, de la part des ministères et organismes qui font l'objet de lobbying, pour s'assurer que les personnes qui les sollicitent sont bel et bien enregistrées. «Il n'y a aucune obligation dans la loi relativement à cela. On n'octroie pas un permis pour exercer du lobbyisme. C'est un registre qui est basé sur la bonne foi des personnes», souligne Mme Potvin-Plamondon.

Elle souligne que des activités de sensibilisation pour favoriser l'inscription des personnes concernées ont été menées: «On a fait une étude clientèle qui recensait tous ceux qui pouvaient être considérés comme des lobbyistes, même s'ils ne l'étaient pas; ils ont été contactés pour les aviser de la mise en vigueur de la loi, de leurs obligations. On a envoyé des dépliants, nous avons aussi tenu des séances de formation», souligne la conservatrice.

On souligne que la sensibilisation devra se poursuivre au cours des prochains mois.

Les lobbyistes visés par la loi qui négligent de s'inscrire au fichier s'exposent à des amendes qui peuvent aller de 500 à 25 000 \$.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les avis de décès (Le mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememoriel.com](mailto:info@lememoriel.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par *Le Devoir Inc.*, dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à distribuer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est employeur par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

M. Bush s'était référé à des informations d'origine britannique, dont l'administration américaine estime pourtant qu'elles n'étaient pas suffisamment étayées pour figurer dans le discours présidentiel.

L'administration Bush a fait porter sur la CIA le blâme pour la mention du Niger dans le discours présidentiel, tout en maintenant sa confiance dans son directeur George Tenet.

Le président américain, confronté à des interrogations et critiques croissantes dans la presse et au Congrès, a en effet défendu hier la qualité des services de renseignements américains. «Je pense que les renseignements que je reçois sont excellents. Et ceux-ci étayent les discours que je donne», a dit le président américain en recevant le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan à la Maison-Blanche. Une fois de plus, il a maintenu hier que la guerre contre l'Irak était bien justifiée.

Mais plusieurs ténors de l'opposition démocrate ont accru leurs critiques contre l'administration, en notant que les armes de destruction massive restaient introuvables.

Dans tout cet embrouillamini, la crédibilité du premier ministre britannique Tony Blair a été particulièrement touchée.

A Londres, le secrétaire du Foreign Office, Jack Straw, a affirmé que les informations britanniques sur les démarches de l'Irak auprès du Niger étaient recoupées par une tierce partie.

«Cette information sur laquelle nous nous sommes appuyés, qui est complètement distincte des documents falsifiés désormais connus, venait de sources proches de services de renseignement étrangers, a-t-il dit à la BBC. Nous croyons à la véracité de ces renseignements.»

«Nous ignorons l'origine du rapport britannique», a pour sa part dit à Washington M. Fleischer, interro-

gé sur des articles de presse britannique citant les services français ou italiens.

Après Rome, Paris a opposé hier un démenti: «Contrairement aux insinuations parues dans la presse britannique, la France n'est pas à l'origine des renseignements publiés dans le dossier britannique en date du 24 septembre 2002 et relatifs au programme nucléaire de l'Irak», a déclaré le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

## La confiance envers Blair baisse

Selon un sondage de l'institut ICM Research publié hier par le *Daily Mirror*, 66 % de personnes interrogées pensent que Blair les a induites en erreur, volontairement ou non, au moment d'envoyer des soldats dans le Golfe.

Vingt-sept pour cent des Britanniques pensent que Blair leur a fourni des informations erronées en connaissance de cause, tandis que 39 % estiment qu'il l'a fait de manière involontaire. Enfin, un Britannique sur trois dit avoir, à la suite du conflit, perdu confiance en Blair, qui a encore déclaré hier s'en tenir aux informations que son gouvernement a publiées sur les armes de destruction massive supposées de l'Irak afin de justifier l'intervention américano-britannique.

Parmi les principaux reproches faits à Blair figure justement l'allégation douteuse que l'Irak ait cherché à se procurer de l'uranium auprès du Niger.

Au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, on fait part de source diplomatique du plus grand scepticisme sur les preuves mentionnées par la Grande-Bretagne. On croit savoir, de même source, que les preuves invoquées par Londres se réfèrent à la même transaction que celle qui s'est révélée fictive.

Un autre diplomate à Vienne croit savoir que la «source étrangère» citée par la Grande-Bretagne est un service de renseignement français.

## QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

107 entreprises se sont installées dans la Cité du multimédia à Montréal. Quelque 2640 emplois y ont été déplacés et 2202 emplois ont été créés. L'État y investit cette année 55 millions de dollars, ce qui équivaut à 24 977 dollars par emploi créé.

Autre exemple: quatre entreprises ont déménagé dans la Cité du commerce électronique, ce qui a provoqué le déplacement de 4700 emplois et entraîné la création de quatre fois moins d'emplois, c'est-à-dire 1011. Or, comme l'État débourse cette année 76 millions de dollars pour financer ce site, il en coûte 75 173 dollars par emploi créé, d'après le ministère des Finances. «Il y a une limite à ce que l'État remplace l'entreprise et mette plus d'argent que les entrepreneurs eux-mêmes», a affirmé Yves Séguin, à la sortie de la commission parlementaire qui étudie les crédits budgétaires de son ministère.

Pour les Centres de développement des technologies de l'information, le coût est plus important puisque l'État doit verser cette année 121 739 \$ par emploi créé — 42 millions au total — aux 52 entreprises sises dans ces sites. Les Carrefours de la nouvelle économie coûtent cette année 53 459 \$ par emploi créé, c'est-à-dire 51 millions; le Centre national des nouvelles technologies de Québec, 32 634 \$, pour un montant total de 28 millions.

«Ce sont des exemples qui font réfléchir et qui justifient la décision qu'on a prise. C'est malheureux de

donner autant pour recevoir si peu», a indiqué Yves Séguin.

Au total, l'État doit déboursier 252 millions de dollars cette année aux 435 entreprises qui se trouvent dans ces sites désignés. Quelque 12 181 emplois ont été déplacés dans ces lieux alors que 5070 emplois ont été créés dans les faits. Bref, il en coûte 46 927 \$ par emploi créé. «On a donné des avantages fiscaux énormes pour simplement déplacer des emplois qui existaient déjà», a noté Yves Séguin.

Ce que les chiffres du ministère des Finances ne disent pas toutefois, c'est le nombre d'emplois qui ont été maintenus grâce à ces sites. «On isole seulement une petite partie. On oublie que, dans ces entreprises, il y a eu aussi maintien d'emplois», a souligné le critique péquiste en matière de finances, François Legault. Yves Séguin a reconnu que, parmi les emplois déplacés, certains auraient disparu si des programmes de crédits d'impôt comme les sites désignés n'avaient pas été mis en œuvre. «Ça a dû aider à maintenir des emplois, bien sûr», a-t-il dit.

Le ministre estime cependant que les sites désignés ne sont pas rentables pour l'État. Selon lui, les cinq milliards de dollars qui étaient investis chaque année sous le gouvernement Landry dans des mesures fiscales de toutes sortes n'ont pas permis de récolter ensuite un montant équivalent. «On n'est certainement pas à cette hauteur-là. Pour l'instant, on ne croit pas que c'est rentable», a indiqué Yves Séguin.

## COMPAY

SUITE DE LA PAGE 1

selon des informations rapportées par sa maison de disques en Espagne et l'agence officielle Prensa Latina. Il s'était bien rendu à un concert organisé en son honneur vendredi dernier à l'Hotel National de la capitale, mais sa santé s'était nettement détériorée au cours des derniers temps, le forçant à annuler une tournée prévue cet été en Europe.

Né Maximo Francisco Repilado Munoz en 1907 à Seboney, près de Santiago de Cuba, dans l'est de l'île, sa carrière a commencé avec l'écllosion du son dans les années 20 à Santiago. Il n'en démordra jamais. Jeune adolescent, il travaille le jour dans les champs de tabac, puis va jouer et chanter le soir dans les bars avec les meilleurs musiciens de l'époque. Initié très tôt à la guitare, au violon et à la clarinette, il compose sa première chanson à l'âge de 16 ans. Il en composera, dit-on, plusieurs centaines d'autres. Il commence à tisser sa légende en 1934 à La Havane, où il rencontre Bény Moré, le père de la salsa moderne. Il part ensuite au Mexique où il grave ses premiers 78 tours. En 1943, il trouve le surnom qui le rendra célèbre en créant le duo Los Compadres (qui signifie ami en espagnol et se dit «compay» en argot cubain) et au sein duquel il chante en harmonie la deuxième voix, dite «segunda». Sa légende se tisse un peu plus dans les années 1950, alors qu'il se met à jouer l'«armonicó», un croisement de sa propre invention entre la guitare espagnole et le tres cubain.

Le triomphe de la révolution cubaine en 1959 n'est pas le sien: il continue de jouer en solo, mais plus sporadiquement. Les circonstances l'obligent alors à pratiquer des métiers moins créatifs. «J'ai fait des cigares, j'ai été coiffeur, peintre d'intérieur et je connais absolument tous les travaux des champs», a-t-il déjà déclaré en entrevue.

Dans les années 1980, affirme le magazine cubain *Salsa Cubana*, certains experts ne savaient même pas qu'il était encore vivant.

Compay a plus de 70 ans lorsqu'un touriste espagnol l'entend à l'hôtel Havana et l'invite à jouer en Espagne en 1994. Suit en 1996 la sortie de son album *Lo Mejor de la Vida*, puis le succès de *Buena Vista*, qui décroche un prix Grammy. *Buena Vista* obtient un succès international qui, de Montréal à Berlin, permet à d'autres artistes de sortir à leur tour d'un certain oubli — comme Rubén González, Ibrahim Ferrer et Omara Portuondo, avec laquelle Compay interprète en *segunda* le fabuleux boléro *Veinte Años*. Mais qui donna également lieu, c'était peut-être inévitable, à une petite avalanche de productions musicales cubaines d'intérêt inégal.

Le Panama vissé sur la tête, un havane entre les doigts, Compay devint alors un ambassadeur itinérant de la musique traditionnelle cubaine, refermant la parenthèse ouverte avec la révolution. Ainsi s'est-il



Compay Segundo et Fidel Castro lors d'un dîner à La Havane en mars 2001.

produit, à 85 ans passés, sur les plus grandes scènes du monde, de Carnegie Hall, à New York, à l'Olympia de Paris. Arrière-grand-père, il n'aimait rien tant que de parler de l'avenir et des pays qui l'attendaient. Des femmes aussi «qui me trouvent [grâce au succès] plus beau qu'avant».

Sa notoriété internationale lui a amené sur le tard la reconnaissance des autorités cubaines et le confort d'une villa dans le quartier résidentiel de Miramar. Telle fut son influence à faire revivre une musique largement balayée sous le tapis à Cuba que sa voix de baryton dans *Chan Chan*, son plus gros succès, détrône désormais dans les bars de La Havane l'indéracinable *Guantanamera*, écrit Marie Sanz, correspondante de l'AFP.

Si bien que Cuba avait la larme à l'œil hier, alors que la mauvesse nouvelle réveillait le pays. Dès les premières heures de la matinée, les radios et la télévision cubaines ont enchaîné les commentaires et passé ses chansons en boucle tandis que les musiciens cubains rendaient hommage à son génie musical.

«Malgré l'avalanche de genres comme le hip hop, le rock et le rap, Compay avait choisi de se retrancher dans le son, la guaracha et d'autres musiques traditionnelles cubaines et ainsi il a protégé et défendu

Les responsables de l'AIEA n'ont pas vu les preuves que Londres est censé détenir mais en ont été informés et en ont conclu qu'elles portaient sur la même transaction, dont l'agence pense désormais qu'elle n'est jamais intervenue.

L'AIEA a d'abord déterminé que l'Irak n'avait pu importer de l'uranium du Niger, où les exportations sont étroitement contrôlées, avant de regarder de plus près les documents présentés comme des preuves et acquiescer à la certitude que tous étaient faux.

Un ex-inspecteur du désarmement de l'Irak a affirmé hier que l'ensemble des affirmations américaines selon lesquelles l'Irak disposait d'armes de destruction massive à la veille du déclenchement de la guerre en mars dernier constituaient «un mensonge».

«Ces mensonges vont-ils devenir aussi évidents que celui sur l'achat d'uranium, je ne sais pas, mais l'ensemble des accusations portées par l'administration sont des mensonges», a affirmé Scott Ritter lors d'une conférence de presse à l'ONU.

Ancien officier des Marines, ex-inspecteur de la Commission spéciale des Nations unies qui a précédé l'équipe de Hans Blix, M. Ritter a également accusé la presse d'avoir publié, sans poser de question et sans chercher à les vérifier, les affirmations notamment du secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld selon lesquelles le régime de Saddam Hussein disposait d'ADM.

«Sur quoi Rumsfeld s'appuyait-il?», a-t-il demandé, soulignant que le secrétaire à la Défense «disait qu'il y avait des ADM en Irak mais personne ne lui a demandé de le prouver».

«La presse se contentait de publier» ces informations, a remarqué l'ancien inspecteur. «Nous devons maintenant exiger ces preuves, nous aurions dû les exiger auparavant», a ajouté l'ancien inspecteur lors de cette conférence de presse organisée à l'occasion de la sortie de son livre *Justice expéditive et armement de destruction massive*.

Selon le ministre, l'abolition des sites désignés entraînera une économie de 144 millions de dollars cette année, d'un milliard d'ici à 2013.

Yves Séguin a par ailleurs manifesté sa satisfaction de voir la création du secrétariat sur le déséquilibre fiscal, un organisme que les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont convenu de mettre en place lors de leur conférence annuelle qui s'est tenue la semaine dernière.

Le ministre des Finances a précisé que les provinces présenteraient en septembre une proposition commune de réforme de la péréquation, qui sera basée sur les travaux déjà réalisés par Québec en la matière. «Notre projet de réforme sera une pièce maîtresse», a-t-il dit. Les provinces entendent agir vite, a-t-il ajouté, car elles craignent que le gouvernement fédéral ne présente dès l'automne sa réforme de la péréquation, qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2004.

Québec réclamera au gouvernement fédéral un milliard de dollars de plus pour la péréquation et un autre milliard supplémentaire dans le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, qui fera aussi l'objet de négociations entre Ottawa et les provinces.

Yves Séguin a également précisé que son gouvernement entendait tenir son engagement de réduire les impôts d'un milliard de dollars par année pendant cinq ans malgré les signes de ralentissement économique. «Ça va nous amener à faire des choix différents, mais on tient nos promesses», a-t-il dit.